

Note de recherche

Enfants hors l'école, (an)alphabétisme et fréquentation de l'enseignement supérieur au Burkina Faso : analyse des métadonnées et des mesures

Par

Madeleine WAYACK-PAMBE

Moussa BOUGMA

Dramane BOLY

Sibi GUISSOU

Bilampoa GNOUMOU THIOMBIANO

Jean-François KOBIANE

Idrissa KABORE

Esther BELEMWIDOUGOU

**Enfants hors l'école, (an)alphabétisme et
fréquentation de l'enseignement supérieur
au Burkina Faso :
analyse des métadonnées et des mesures**

Note de recherche réalisée par :

Madeleine WAYACK-PAMBE (ISSP-UO1/JKZ)

Moussa BOUGMA (ISSP-UO1/JKZ)

Dramane BOLY (ISSP-UO1/JKZ)

Sibi GUISSOU (INSD)

Bilampoa GNOUMOU THIOMBIANO (ISSP-UO1/JKZ)

Jean-François KOBIANE (ISSP-UO1/JKZ)

Idrissa KABORE (ISSP-UO1/JKZ)

Esther BELEMWIDOUYOU (ISSP-UO1/JKZ)

Note de recherche de l'ODSEF

Québec, septembre 2019



***Nouveaux enjeux démographiques en Afrique subsaharienne :
promouvoir et recouper les statistiques démographiques pour mieux agir***

Dans l'objectif de promouvoir la recherche sur les questions émergentes de population en Afrique mais aussi la formation et le transfert des compétences autour de la valorisation et de l'amélioration de la qualité des données démographiques africaines, le projet DEMOSTAF regroupe des instituts de recherche et des instituts nationaux de statistiques dans un programme de mobilité de personnes. DEMOSTAF est construit autour de quatre grands thèmes : fécondité; mortalité et santé; ménages et familles; et éducation. Ces thèmes fédèrent des projets de recherche menés par les différents partenaires, centrés sur des questions contemporaines clés et qui s'intègrent aux objectifs de développement durable (ODD) adoptés fin 2015. Le programme met l'accent sur l'articulation entre les données quantitatives produites au niveau national (recensements et enquêtes représentatives) et celles produites au niveau local (systèmes de suivi démographique ou état civil mis en place localement). Grâce à l'implication étroite des instituts nationaux de statistiques, le programme permettra de consolider et de promouvoir la statistique publique.

DEMOSTAF implique 18 partenaires : 5 instituts universitaires européens, reconnus pour leur expertise dans l'étude de la population africaine, 12 partenaires africains – dont 4 instituts nationaux de statistiques – situés au Burkina Faso, au Kenya, à Madagascar, au Mali, au Sénégal et en Ouganda, ainsi qu'un partenaire nord-américain, l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'Université Laval. Un comité consultatif scientifique associe des experts internationaux sur les thématiques traitées. Au total, le projet regroupe une centaine de participants.

Le projet DEMOSTAF en quelques mots

- Un financement européen pour promouvoir l'échange de personnels dans la recherche et l'innovation dans le cadre du programme RISE (*Research and Innovation Staff Exchange*).
- 14 institutions universitaires et 4 instituts africains de statistiques.
- Une centaine de participants (chercheurs, doctorants et ingénieurs) dont les deux tiers sont engagés dans des projets de mobilité d'au moins 1 mois entre les institutions.
- Un projet de 4 ans – de 2016 à 2019.

Adresse électronique : contact_demostaf@listes.ined.fr

Twitter : @Demostafproject

Site Web : <http://demostaf.site.ined.fr/>



Éléments de référence pour citer ce document :

WAYACK-PAMBE Madeleine, BOUGMA Moussa, BOLY Dramane, GUISSOU Sibi, GNOUMOU THIOMBIANO Bilampoa, KOBIAINE Jean-François, KABORE Idrissa, BELEMWIDOUYOU Esther. (2019). *Enfants hors l'école, (an)alphabétisme et fréquentation de l'enseignement supérieur au Burkina Faso : analyse des métadonnées et des mesures*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Note de recherche de l'ODSEF, 87 p.

Note à propos des auteurs :

Esther BELEMWIDOUYOU, Démographe, Assistante, Enseignante-chercheuse à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (UO1/JKZ), Ouagadougou, Burkina Faso

Dramane BOLY, Démographe, Enseignant-chercheur à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (UO1/JKZ), Ouagadougou, Burkina Faso

Moussa BOUGMA, Maître-assistant en Démographie, Enseignant-chercheur à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (UO1/JKZ), Ouagadougou, Burkina Faso

Bilampoa GNOUMOU THIOMBIANO, Maître-Assistante en Démographie, Enseignante-chercheuse à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (UO1/JKZ), Ouagadougou, Burkina Faso

Sibi GUISSOU, Démographe, Chargé d'études à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Ouagadougou, Burkina Faso

Idrissa KABORE, Démographe, Chercheur à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (UO1/JKZ), Ouagadougou, Burkina Faso.

Jean-François KOBIANE, Maître de Conférences en Démographie, Enseignant-chercheur à l’Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l’Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (UO1/JKZ), Ouagadougou, Burkina Faso

Madeleine WAYACK-PAMBE, Maître-Assistante en Démographie, Enseignante-chercheuse à l’Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l’Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo (UO1/JKZ), Ouagadougou, Burkina Faso

ISBN : 978-2-924698-26-6 (PDF)

Révision linguistique : Complément Direct (<http://www.complementdirect.ca>)

Remerciements

Cette note de recherche a été réalisée dans le cadre du projet DEMOSTAF (DEMOgraphy-STatistics-Africa), coordonné par l’Institut d’études démographiques (INED) de Paris. Sa réalisation a donc bénéficié du financement du programme de recherche et d’innovation Horizon 2020 de l’Union européenne, dans le cadre de l’accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n° 690984.

La conceptualisation et une partie substantielle de la rédaction de la note ont bénéficié de l’appui de l’ODSEF. Ainsi, à travers son programme d’accueil de chercheur-e-s et statisticien-ne-s, plusieurs membres du programme DEMOSTAF ont séjourné à l’Université Laval durant les mois d’août 2017 et 2018.

Nous remercions également l’Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l’Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo et l’Institut National de Statistiques et de Démographie du Burkina Faso, pour la disponibilité de leurs agents dans le cadre du projet DEMOSTAF. Ceci a grandement contribué à la réalisation de ce travail.

Résumé

Dans un contexte de plus en plus difficile pour assurer la collecte des données au niveau national, une analyse des possibilités offertes par les sources de données déjà existantes pourrait contribuer à une meilleure capitalisation des enquêtes et des recensements à venir, et ce, dans l'objectif de mieux mesurer les indicateurs de progrès en matière d'éducation. L'objectif de cette note de recherche est d'examiner plus en détail l'apport de ces sources de données pour la mesure des indicateurs relatifs à l'éducation au Burkina Faso, à travers trois aspects de la problématique éducative : (1) les enfants hors école; (2) l'Analphabétisme et l'illettrisme; (3) la population étudiante et diplômée de l'enseignement supérieur.

Un travail de recensement et d'analyse critique a été réalisé pour l'ensemble des sources de données collectées au niveau des ménages au Burkina Faso, et qui permettent une analyse de la mesure des trois thématiques de l'éducation retenues. Ensuite, un calcul de certains indicateurs a été fait, afin d'en exposer l'évolution au fil du temps et de tester la comparabilité entre les sources.

L'analyse des métadonnées révèle une variation d'une source de données à une autre dans la manière de poser les questions relatives à la scolarisation et à l'alphabétisme. Cette évolution de la manière de mesurer le niveau de participation scolaire et d'alphabétisme pose ainsi le problème de la comparabilité des chiffres dans le temps et l'appréciation des tendances observées. Malgré les différences dans la manière d'évaluer la scolarisation et les tranches d'âges considérées, il en ressort généralement une tendance à l'amélioration de l'accès à la scolarisation : le nombre d'enfants et d'adolescents hors l'école diminue, l'accès à l'enseignement supérieur augmente et le niveau d'analphabétisme diminue également.

Les analyses faites sur les enfants hors école montrent tout l'intérêt que revêtent les enquêtes auprès des ménages pour documenter l'ampleur du phénomène. Toutefois, les sources de données existantes n'ayant pas été conçues pour l'étude de ce phénomène, elles ne permettent pas d'étudier l'ensemble des aspects des « cinq dimensions de l'exclusion » proposées par l'ISU et l'UNICEF. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il ressort, quelle que soit la source de données analysée, une montée de l'accès à ce niveau

d'enseignement à partir des années 2000. Les recensements généraux de la population, par leur caractère exhaustif, se révèlent être la source de données la mieux indiquée pour l'analyse de la fréquentation de l'enseignement supérieur.

Ce travail d'analyse des métadonnées et de quelques indicateurs de scolarisation et d'analphabétisme montre l'intérêt d'un échange beaucoup plus régulier entre le monde de la recherche et celui de la production des statistiques au niveau national (instituts de statistique et services statistiques des ministères responsables de l'éducation), afin d'aboutir à une meilleure capitalisation des expériences, pour une contribution optimale des sources de données démographiques et socioéconomiques au suivi des politiques sociales.

Mots-clés

Indicateurs de l'éducation, métadonnées, mesure, enfants hors l'école, analphabétisme, alphabétisation, enseignement supérieur, Burkina Faso.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	VIII
LISTE DES TABLEAUX.....	X
LISTE DES FIGURES	XII
ABBREVIATIONS	XIV
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : LES ENFANTS HORS L'ÉCOLE.....	6
1.1. Introduction	6
1.2. Analyse des métadonnées du statut scolaire.....	8
1.2.1. Les sources de données relatives à la scolarisation	8
1.2.2. Définitions, instructions, questions posées et modalités de réponse	8
1.3. Les indicateurs d'enfants hors l'école (EHE).....	14
1.3.1. Comparaison avec les indicateurs de l'ISU	14
1.3.2. L'évolution du pourcentage des enfants hors l'école chez les personnes âgées de 9 à 11 ans.....	16
1.4. Conclusion.....	19
CHAPITRE 2 : L'(AN)ALPHABÉTISME	20
2.1. Introduction	20
2.2. Analyse des métadonnées relatives à l'(an)alphabétisme.....	23
2.2.1. Les sources de données relatives à l'alphabétisation et âges concernés.....	23
2.2.2. Définitions, instructions, questions posées et modalités de réponses.....	24
2.3. L'évolution du taux d'analphabétisme au Burkina Faso : quels enseignements?	29
2.3.1. Alphabétisation dans toute langue	30
2.3.2. Alphabétisation en français et dans les langues nationales	33
2.3.3. Alphabétisation et scolarisation : quelle relation?	35
2.4. Conclusion.....	37

CHAPITRE 3 : LA FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	39
3.1. Introduction	39
3.2. Analyse des métadonnées relatives à la fréquentation de l'enseignement supérieur	42
3.2.1. Les sources de données relatives à l'enseignement supérieur	42
3.2.2. Définitions, instructions, questions posées et modalités de réponses.....	43
3.3. Identifier les étudiants : sources officielles comparées aux données collectées auprès des ménages	46
3.3.1. Effectifs du ministère et effectifs calculés auprès des ménages	47
3.3.2. Comparaison entre les taux bruts de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés à partir des données des ménages et les taux bruts de scolarisation calculés par l'ISU	48
3.4. L'indicateur de fréquentation actuelle de l'enseignement supérieur	50
3.4.1. Mode de collecte de la fréquentation actuelle de l'enseignement au supérieur.....	50
3.4.2. Mode de calcul de l'indicateur « taux net de fréquentation au supérieur »	54
3.4.3. Tendances de la fréquentation de l'enseignement supérieur selon les différentes sources de données	54
3.5. Conclusion.....	56
CONCLUSION GÉNÉRALE	59
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	61
ANNEXE A : INFORMATIONS RELATIVES AUX SOURCES DE DONNÉES	64
ANNEXE B : MÉTADONNÉES SUR L'(AN)ALPHABÉTISME.....	86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1 : Sources de données collectées au niveau ménage au Burkina Faso comportant des informations sur les enfants en dehors de l'école	8
Tableau 1-2 : Classes d'âge utilisées pour la collecte des données sur les enfants en dehors de l'école	10
Tableau 1-3 : Définition de l'école selon la source de données	11
Tableau 1-4 : Appréhension du statut scolaire	13
Tableau 1-5 : Évolution comparée de la population et de la population d'âge primaire selon les estimations de l'ISU et celles issues des recensements	16
Tableau 2-1 : Les sources de données considérées et les âges concernés	24
Tableau 2-2 : Principales langues d'alphabétisation dans les enquêtes QUIBB	27
Tableau 2-3 : Dimensions de l'alphabétisation prises en compte et mode d'évaluation employé pour les différentes sources de données au Burkina Faso	28
Tableau 2-4 : Langues d'alphabétisation prises en compte dans les différentes sources de données au Burkina Faso	29
Tableau 3-1 : Sources de données collectées au niveau des ménages Burkina Faso comportant des informations sur la scolarisation à l'enseignement supérieur.....	42
Tableau 3-2 : Types d'informations permettant le calcul d'indicateurs sur l'enseignement supérieur selon les sources de données.....	46
Tableau 3-3 : Effectifs totaux et par sexe de la population estudiantine de 20 à 24 ans selon les sources de données disponibles au Burkina Faso	48
Tableau 3-4 : Questions permettant de saisir la fréquentation actuelle de l'enseignement supérieur et instructions dans les recensements de la population.....	51
Tableau 3-5 : Questions permettant de saisir la fréquentation actuelle au supérieur dans les enquêtes auprès des ménages.....	52
Tableau A-1 : Métadonnées selon la source de données	64

Tableau A-2 : Processus d'identification du statut scolaire des enfants.....	84
Tableau B-1 : Répartition des individus âgés de 20 à 24 ans par statut d'alphabétisation selon le sexe et la source de données	86

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1 : Proportion (en %) des enfants d'âge du primaire en dehors de l'école selon différentes sources de données	15
Figure 1-2 : Proportion (en %) des enfants en dehors de l'école selon le sexe par source de données	17
Figure 1-3 : Répartition (en %) des enfants de 9 à 11 ans en dehors de l'école selon le sexe et le statut à l'école (jamais scolarisés et déscolarisés)	18
Figure 2-1 : Évolution des taux d'analphabétisme dans toutes les langues chez les 20 à 24 ans observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985.....	30
Figure 2-2 : Évolution des taux d'analphabétisme dans toutes les langues chez les 20 à 24 ans de sexe masculin observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985	32
Figure 2-3 : Évolution des taux d'analphabétisme dans toutes les langues chez les 20 à 24 ans de sexe féminin observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985	32
Figure 2-4 : Évolution des taux d'analphabétisme en français chez les 20 à 24 ans observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985 ..	33
Figure 2-5 : Évolution des taux d'analphabétisme en français chez les hommes âgés de 20 à 24 ans observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985	34
Figure 2-6 : Évolution des taux d'analphabétisme en français chez femmes âgées de 20 à 24 ans de sexe féminin observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985	34
Figure 2-7 : Évolution du taux brut de scolarisation au primaire de 1968 à 2014 au Burkina Faso (source : ISU) et du taux d'analphabétisme des 20 à 24 ans de 1985 à 2014 (sources : RGPH et enquêtes nationales)	36
Figure 3-1 : Taux de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés par l'ISU et à partir des données des enquêtes auprès des ménages	49

Figure 3-2 : Taux nets de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés pour l'ensemble à partir des recensements et des enquêtes auprès des ménages	55
Figure 3-3 : Taux nets de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés selon le sexe à partir des recensements et des enquêtes auprès des ménages	55

ABBREVIATIONS

BEPC	Brevet d'études du premier cycle
CEBNF	Centre d'éducation de base non formelle
CEP	Certificat d'études primaires
CFJA	Centres de formation des jeunes agriculteurs
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CM	Cours moyen
CP	Cours préparatoire
CPAF	Centre permanent d'alphabétisation et de formation
DEMOSTAF	DEMOgraphy-STatistics-Africa
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
EA	Enquête annuelle
EADE	Initiative mondiale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école
EBCVM	Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages
EDS	Enquête démographique et de santé
EHE	Enfant hors l'école
EICVM	Enquête Intégrale sur les conditions de vie des ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
ENAREF	Ecole Nationale des Régies Financières
ENEP	École Nationale des Enseignants du Primaire
EP	Enquête prioritaire
EPT	Éducation pour tous
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
MESS	Ministère des Enseignements secondaire et supérieur (Burkina Faso)
NSP	Ne sait pas
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PAS	Programme d'ajustement structurel
PDDEB	Plan décennal de développement de l'éducation de base
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PRONAA	Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être
RGP	Recensement général de la population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UIS	Unesco Institute of Statistics
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)

INTRODUCTION

Depuis la Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous (EPT) de Jomtien en 1990, et surtout depuis le Forum de Dakar et la Conférence mondiale sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2000, l'éducation (officielle et non officielle) est au cœur de l'agenda international : de très fortes attentes en matière de développement ont été formulées, autant au niveau des individus que des pays. Plus que toute autre région du monde, l'Afrique subsaharienne est celle pour laquelle l'atteinte des objectifs de développement, que ce soit ceux passés du Millénaire (OMD) ou ceux présents du développement durable (ODD), pose le plus de défis, tant les niveaux de départ étaient faibles. En outre, le suivi des indicateurs des ODD (169 indicateurs au total, dont 43 relatifs à l'ODD, 4 sur l'éducation) pose le problème de la capacité des systèmes statistiques en Afrique subsaharienne à répondre à cette demande.

En dépit de progrès certains, les systèmes statistiques africains éprouvent toujours de nombreuses difficultés à produire des indicateurs réguliers, alors que les demandes sont croissantes. Au fil des décennies, les opérations de collecte se sont ainsi multipliées, mais sans donner lieu à une véritable capitalisation, ni surtout à une nécessaire réflexion critique de type méthodologique. Pourtant, parmi les indicateurs retenus pour mesurer les progrès en éducation, nombreux sont ceux qui suscitent un questionnement quant à leur définition et à leur quantification. Comment sont-ils conceptualisés? Jusqu'où couvrent-ils le phénomène ciblé? Quelle est la qualité des sources de données qui servent à leur production? Sur quoi nous informent-ils? Pouvant être produits à partir de sources de données différentes, sont-ils toujours comparables, notamment au sein d'un même pays?

Le questionnement sur la pertinence des indicateurs de développement, ainsi que sur celle de la méthodologie de leur élaboration et de leur mesure, n'est pas nouveau, en particulier en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne (Easterly, 2009; Oya, 2011). Il est toutefois nécessaire d'aller au-delà de ces interrogations surtout conceptuelles, et d'examiner plus en détail la question de la mesure, ici, des indicateurs relatifs à l'éducation.

L'objectif de cette note de recherche, qui s'inscrit dans le volet plus large du *Work package 5 « Education »* du projet DEMOSTAF (DEMOgraphy-STatistics-for-AFrica)¹, est de contribuer, à travers une analyse critique des métadonnées et de l'évolution des indicateurs produits à partir des différentes sources de données démographiques existantes (recensements et enquêtes nationales), ainsi que des analyses statistiques spécifiques, à mieux documenter trois aspects de la problématique éducative en Afrique subsaharienne, et à produire des informations susceptibles d'éclairer les décideurs et de les soutenir dans leurs décisions : (1) les enfants hors l'école; (2) l'analphabétisme et l'illettrisme; (3) la population étudiante et diplômée de l'enseignement supérieur. Ces trois thématiques font l'objet d'une présentation spécifique en introduction du chapitre concerné².

Pour chacune de ces trois thématiques, cette note de recherche propose en premier lieu une analyse critique des métadonnées relatives aux différentes sources de données démographiques existantes (recensements et enquêtes nationales) : définitions, questions posées et modalités de réponse, instructions aux agents recenseurs et enquêteurs; degré de conformité des bases de données avec les informations collectées. En second lieu, pour les indicateurs retenus, elle en retrace l'évolution au cours des dernières décennies et en discute le degré de cohérence, tant en matière de tendances que d'écarts entre les résultats issus de sources de données relatives à une même année ou à deux années successives.

Pour réaliser ce travail, une démarche commune a été suivie pour les cinq pays, Burkina Faso, Madagascar, Mali, Ouganda et Sénégal :

- Identification des sources de données – recensements nationaux de la population et enquêtes nationales – mobilisables pour des exploitations secondaires;
- Compilation de tous les questionnaires, ainsi que des manuels d'instructions aux agents recenseurs et enquêteurs;

¹ Nouveaux enjeux démographiques en Afrique subsaharienne : promouvoir et recouper les statistiques démographiques pour mieux agir (*Emerging population issues in Sub-Saharan Africa : Cross-checking and promoting demographic data for better action*).

² Présentations reprises pour chacun des pays, de même que dans cette introduction générale.

- Identification des variables susceptibles d'être mobilisées pour les trois thématiques : alphabétisation, fréquentation scolaire, niveau d'instruction, dernière classe suivie, diplôme le plus élevé obtenu, type d'activité;
- Élaboration d'un tableau contenant, pour chaque source de données les âges concernés, les questions posées, les modalités de réponse et les éventuelles instructions concernant les variables retenues (voir en annexe).

Et pour chacune des trois thématiques :

- Analyse critique des métadonnées (définitions, types de questions, modalités de réponse, instructions aux agents recenseurs et enquêteurs; degré de conformité des bases de données avec les informations collectées);
- Choix des indicateurs à calculer pour chaque thématique :
 - o Enfants hors école : le pourcentage des enfants de 9 à 11 ans jamais scolarisés et celui des enfants ayant été déscolarisés;
 - o Analphabétisme : le pourcentage des 20 à 24 ans analphabètes;
 - o Enseignement supérieur : le taux de fréquentation de l'enseignement supérieur chez les 20 à 24 ans.
- Calcul des indicateurs puis l'analyse critique, d'une part, des évolutions observées à partir de toutes les sources de données, d'autre part des éventuels écarts entre les résultats issus d'opérations de collecte réalisées la même année ou sur des années successives.

Le choix des indicateurs

Pour les trois thématiques traitées, la priorité était de pouvoir prendre en compte le maximum de sources de données et de retenir des indicateurs pouvant être calculés pour chacune des sources retenues, cela à des fins comparatives.

Enfants hors l'école : le pourcentage des enfants de 9 à 11 ans jamais scolarisés et celui des enfants ayant été scolarisés.

Deux éléments ont motivé ce choix. D'une part, tous les pays couverts par le projet DEMOSTAF n'ont pas le même groupe d'âge officiel pour l'enseignement primaire (ou

fondamental 1 au Mali) et ce groupe d'âge évolue dans le temps pour un même pays. D'autre part, en regard du phénomène des scolarisations tardives, il a été considéré que la tranche d'âge des 9 à 11 ans était la plus appropriée pour cerner cette catégorie des enfants hors l'école, particulièrement pour ceux qui n'ont jamais été scolarisés.

Analphabétisme : le pourcentage des 20 à 24 ans analphabètes.

Le choix du groupe d'âge des 20 à 24 ans permet une mise en relation des années antérieures avec l'évolution de la scolarisation au primaire. La mise à l'écart des 15 à 19 ans tient au fait que dans les premières enquêtes démographiques et de santé (EDS), le questionnaire « Homme » ne concernait que les répondants âgés de 20 à 59 ans.

Supérieur : le taux de fréquentation des établissements de l'enseignement supérieur chez les 20 à 24 ans.

Outre de correspondre à la mesure standard proposée par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), le choix du groupe d'âge des 20 à 24 ans s'est imposé en raison des EDS qui dans le questionnaire « ménage » ne recueillent les informations relatives à l'éducation que jusqu'à l'âge de 24 ans.

Avec l'inclusion d'une annexe proposant, pour chaque opération de collecte réalisée, un tableau compilant toutes les métadonnées, ce document fournit une approche inédite de la problématique de la mesure en éducation, pour les trois thématiques retenues.

Cette note de recherche mobilise l'ensemble des sources de données collectées au niveau des ménages au Burkina Faso et contenant des informations permettant une analyse de la mesure des thématiques de l'éducation retenues ici : enfants hors l'école, analphabétisme et scolarisation en enseignement supérieur. Les 16 sources de données mobilisées sont réparties de la façon suivante :

- Quatre recensements de la population comprenant les deux recensements généraux de la population (RGP) de 1975 et 1985 et le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1996 et celui de 2006;
- Quatre enquêtes démographiques et de santé (EDS) de 1993, 1998-1999, 2003 dont l'EDS-MICS de 2010;

- Sept enquêtes sur les conditions de vie des ménages, soit : l'Enquête prioritaire (EP) de 1994 et celle de 1998, les trois Enquête Annuelle sur les Conditions de Vie des Ménages (EA/QUIBB) de 2003, 2005 et 2007, l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) de 2009 et l'Enquête Multisectorielle continue (EMC) de 2014.

Il faut souligner que toutes les sources de données de la liste ci-dessus ne sont pas exploitées de la même manière, par toutes les thématiques. Certaines ne le sont d'ailleurs par aucune des thématiques. Aucun document (questionnaire, manuel de l'agent recenseur) du RGP de 1975 n'est disponible, et il en est de même de la base de données elle-même.

Il est précisé, pour chacun des chapitres, les sources de données sur lesquelles ils s'appuient.

CHAPITRE 1 : LES ENFANTS HORS L'ÉCOLE

1.1. Introduction

En dépit de progrès très importants dans la scolarisation des enfants au cours des dernières décennies, les avancées vers un enseignement de base universel ont fortement ralenti. Les objectifs établis par le mouvement de l'Éducation pour tous (EPT) lors du Forum de Dakar en 2000 ne sont pas atteints et un trop grand nombre d'enfants en âge d'être scolarisés à l'école primaire et au post-primaire (ici le collège) ne le sont pas. Devant ce constat, une initiative internationale connue sous le nom de « *Global Out-of-School Children Initiative* » est lancée en 2010 sous forme d'un partenariat entre l'UNICEF et l'Institut de statistique de l'UNESCO. Elle vise à réduire de manière substantielle et durable le nombre d'enfants non scolarisés (UNESCO Institute for Statistics [UIS] et UNICEF, 2014, 2015). L'attention porte alors sur le concept de « non-scolarisation » ou d'« enfant hors l'école » (EHE). Ce qui est examiné désormais n'est plus l'entrée des enfants à l'école, mais le fait que des enfants en âge d'aller à l'école ne soient pas scolarisés, non seulement parce qu'ils n'y sont pas entrés, mais aussi parce qu'ils en sont sortis. Reprenant les indicateurs de scolarisation selon la perspective des EHE, l'UNICEF montre que la proportion des EHE a diminué de manière globale dans les années 2000, mais que cette baisse connaît un fort ralentissement alors que les indicateurs stagnent depuis 2007 (UNICEF et Institut de statistique de l'UNESCO, 2015).

Par « enfants hors l'école », il faut entendre à la fois ceux qui n'entrent pas dans le cycle scolaire et ceux qui le quittent avant la fin de la scolarité obligatoire. Les indicateurs sont généralement calculés selon les cycles scolaires, c'est-à-dire le primaire et le secondaire 1^{er} cycle (appelé aussi « secondaire moyen »). Les écoles considérées sont généralement les écoles formelles, reconnues par le ministère de l'Éducation. Néanmoins, certaines écoles peuvent être considérées comme « formelles » par les ménages (et leur fréquentation par un enfant sera enregistrée comme telle), alors qu'elles ne sont pas listées par le ministère. Les définitions décrites dans les enquêtes sont génériques et ne reposent sur aucune liste. Les enquêteurs se fient donc aux déclarations des répondants.

Les statistiques produites par le ministère de l'Éducation fournissent les effectifs d'enfants scolarisés dans les établissements (reconnus comme écoles formelles par le ministère). En

les comparant avec les estimations du nombre d'enfants pour chaque classe d'âge (projections démographiques), on obtient les estimations, les nombres et les proportions d'enfants hors l'école. Ces estimations sont produites par l'Institut de statistique de l'UNESCO, sur une base annuelle, pour ce qui concerne le cycle primaire.

Néanmoins, l'estimation des EHE peut se faire de différentes manières et à partir de différentes sources. Les différentes enquêtes nationales par sondage permettent de produire une estimation de la proportion d'EHE par groupe d'âge. De même, les données de recensement permettent une mesure directe des effectifs d'EHE par groupe d'âge, ainsi que de leur proportion. Les données de recensement sont a priori les données les plus fiables puisqu'elles correspondent à une enquête exhaustive de tous les ménages du pays.

Les deux approches, celle utilisant les statistiques scolaires et celle utilisant les données en population, introduisent des biais différents qu'il convient de discuter dans une analyse critique des données.

L'objectif de ce chapitre est de mobiliser l'ensemble des données disponibles permettant de produire des indicateurs sur les EHE, de discuter de leurs avantages et de leurs limites et de montrer en quoi elles peuvent être complémentaires de celles produites par l'UNESCO. Les métadonnées de chacune des sources sont analysées dans une première partie. La seconde partie présente quelques indicateurs qui permettent, d'une part, la comparaison avec les indicateurs de l'ISU et, d'autre part, la comparaison des différentes sources de données entre elles.

Dans une perspective de comparaison des différentes sources entre elles, les classes d'âge scolaire présentent l'inconvénient de varier dans le temps et cette variation peut introduire un biais pour la comparaison des indicateurs d'années différentes. Par ailleurs, ces classes d'âges sont parfois critiquées parce qu'elles ne rendent pas compte des retards scolaires. Pour tenir compte de l'entrée tardive à l'école de certains enfants, nous avons donc choisi de présenter aussi les indicateurs pour la classe d'âge de 9 à 11 ans. Il est en effet considéré qu'au-delà de 9 ans, un enfant qui n'est pas entré à l'école aura peu de chances d'y entrer. Au-delà de 11 ans, certains peuvent être au post-primaire (le collège). La classe d'âge de 9 à 11 ans apparaît alors la plus pertinente pour produire des indicateurs d'enfants hors l'école au primaire (Boly, 2017).

1.2. Analyse des métadonnées du statut scolaire

1.2.1. Les sources de données relatives à la scolarisation

Le Burkina Faso a réalisé plusieurs opérations de collecte de données. L'analyse du phénomène des EHE a porté sur les données des recensements de la population (1985, 1996 et 2006), des enquêtes démographiques et de santé (la première date de 1993) et des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (la première de ce type date de 1994).

Si ces diverses opérations n'ont pas pour objectif premier l'étude de la scolarisation, elles ont toutes collecté des informations relatives à la scolarisation (tableau 1-1). Pour le recensement de 1985, la mesure du phénomène des enfants en dehors de l'école ne peut se faire que de manière indirecte, car la seule variable collectée en lien avec l'éducation a été le « niveau d'instruction » atteint, lequel peut être mis en relation avec la variable sur la « profession » : tous les enfants d'âge scolaire du primaire qui sont déclarés « élèves » et ayant atteint le niveau primaire peuvent être considérés comme étant à l'école; par conséquent, tous les autres sont « en dehors de l'école ».

Tableau 1-1 : Sources de données collectées au niveau ménage au Burkina Faso comportant des informations sur les enfants en dehors de l'école

Source	Informations sur les enfants en dehors de l'école?
RGP 1985	À partir de la base de données. Questionnaire non disponible
RGPH 1996	À partir de la base de données. Questionnaire non disponible
RGPH 2006	Oui
EDS/EDS-MICS	Oui
EP/EA/QUIBB/EICVM/EMC	Oui

1.2.2. Définitions, instructions, questions posées et modalités de réponse

a) Les classes d'âge utilisées

Le Décret n° 2009-228/PRES/PM/MASSN/01/MEBA/MESSRS, à son article 3, fixe à 6 ans l'âge d'entrée au primaire et, à son article 4, fixe à 12 ans l'âge d'entrée au postprimaire. Avant l'adoption de ce décret, et conformément à la loi d'orientation de

l'éducation de 1996, l'âge d'entrée au primaire était fixé à 7 ans et celui du postprimaire (soit le 1^{er} cycle du secondaire) à 13 ans.

Lors des différentes opérations de collecte, les classes d'âge utilisées pour la mesure des enfants en dehors de l'école sont variables (tableau 1-2). Pour le recensement de 1985, les questions relatives au niveau d'instruction et à la profession ont été posées aux personnes de 10 ans et plus. Pour les autres recensements et les diverses enquêtes nationales, l'âge minimal de recueil des informations sur la scolarisation varie de 3 à 6 ans. Seules les enquêtes démographiques et de santé prévoient une limite d'âge supérieure, à savoir jusqu'à 24 ans.

Tableau 1-2 : Classes d'âge utilisées pour la collecte des données sur les enfants en dehors de l'école

Source de données	Classe d'âges utilisée		
	Questionnaire*	Primaire**	Post-primaire**
RGPH 1985	10 ans et plus (le niveau d'instruction)		
RGPH 1996	6 ans et plus	7-12 ans	13-16 ans
RGPH 2006	3 ans et plus	7-12 ans	13-16 ans
EDS 1993 et 1998-99	6 -24 ans	7-12 ans	13-16 ans
EDS 2003 et 2010	5-24 ans	7-12 ans (EDS 2003) et 6-11 ans (EDS 2010)	13-16 ans (EDS 2003) et 12-15 ans (EDS 2010)
EP 1994, 1998, EBCVM2003, QUIBB2005, QUIBB2007	6 ans et plus	7-12 ans	13-16 ans
EICVM 2009	3 ans et plus	6-11 ans	12-16 ans
EMC 2014	5 ans et plus	6-11 ans	12-16 ans

Note : * Classes d'âge utilisées dans le questionnaire **Classes d'âge selon la législation en vigueur

b) Qu'entend-on par « école » et « enfants en dehors de l'école »?

Lors des différentes opérations de collecte, l'école renvoie généralement au système éducatif formel ou conventionnel (tableau 1-3). Dans la définition de l'école, les recensements de 1996 et de 2006 relient l'école à l'enseignement formel. Elle ne prend pas en compte tout ce qui est centre de formation des jeunes agriculteurs (CFJA) ou les autres écoles de formation professionnelle. Les enquêtes EICVM 2009 et EMC 2014 parlent aussi d'enseignement formel. Quant aux autres enquêtes sur les conditions de vie des ménages, l'école doit être de type conventionnel (y compris les medersas et les cours du soir³). Pour

³ « Les cours du soir sont des enseignements donnés le soir et qui correspondent aux programmes des différents cycles (du primaire au supérieur). Ils s'adressent à des enfants, des jeunes ou des adultes n'étant pas ou n'étant plus scolarisés et qui souhaitent bénéficier d'une éducation scolaire. Il s'agit de cours informels organisés par des fondateurs privés avec le concours d'enseignants de profession ou non. Pour y accéder, les apprenants doivent s'acquitter de frais de scolarité qui varient d'un établissement à un autre. Dans la plupart

les EDS, l'école renvoie tout court à un établissement scolaire (y compris les medersas et les cours du soir).

Tableau 1-3 : Définition de l'école selon la source de données

Source de données	Définition
RGPH 1996	Il s'agit de l'enseignement formel général ou technique. Les centres de formation tels que les CFJA et autres n'en font pas partie
RGPH 2006	Il s'agit de l'enseignement formel général ou technique. Les centres de formation tels que les CFJA et les écoles de formation (ENAREF, ENEP, École de santé, etc.) ne sont pas pris en compte. Sont également à exclure les cours bibliques et coraniques, les formations brèves comme les cours de dactylographie ou de couture.
EDS 1993 et 1998-99	Il s'agit de la fréquentation d'un établissement scolaire (y compris les medersas et les cours du soir).
EDS 2003 et 2010	Il s'agit de la fréquentation d'un établissement scolaire (y compris les medersas et les cours du soir).
EP 1994, 1998, EBCVM2003, QUIBB2005, QUIBB2007	Il s'agit de la fréquentation de l'école de type conventionnel (y compris les medersas et les cours du soir).
EICVM 2009 et EMC 2014	Il s'agit de la fréquentation de l'école formelle (y compris les medersas et les cours du soir).

c) Identification du statut scolaire

La variable « statut scolaire » est construite généralement en trois modalités : 1) fréquente l'école au moment de la collecte, 2) a déjà fréquenté l'école, et 3) n'a jamais fréquenté l'école. La combinaison des deux dernières modalités (« a déjà fréquenté » et « n'a jamais fréquenté l'école ») donne les enfants qui sont en dehors de l'école. Le recensement de 1985 n'a fait aucune distinction entre les « jamais scolarisés » et ceux l'ayant été. Par contre, le recensement de 1996 permet de distinguer ceux qui sont à l'école de ceux qui ne le sont pas au moment du recensement (tableau 1-4). Les enfants qui ne sont pas à l'école

des cas, les cours du soir utilisent les infrastructures de l'enseignement public. » (Pilon et Compaoré, 2009 : 2.)

comprennent à la fois les déscolarisés et les jamais scolarisés. La variable « classe » permet de distinguer les déscolarisés et les jamais scolarisés. En effet, les jamais scolarisés sont ceux dont la classe est renseignée « aucun » et les déscolarisés, les autres catégories. . Quant au recensement de 2006, il permet aussi de distinguer les trois catégories du statut scolaire à travers une seule question. À l'exception de 2010, les enquêtes démographiques et de santé appréhendent le statut scolaire en deux questions : une première question consiste à savoir si l'enfant a déjà fait l'école, et la seconde si l'enfant est toujours à l'école à la date de l'enquête. Pour l'EDS 2010 et les séries d'enquêtes sur les conditions de vie, c'est la fréquentation scolaire à la date de l'enquête qui est recueillie; comme avec le recensement de 1996, pour distinguer les enfants déscolarisés et les enfants jamais scolarisés, il faut prendre en compte la variable « classe fréquentée ».

Tableau 1-4 : Appréhension du statut scolaire

Source de données	Définition
RGPH 1985	Niveau d’instruction (Colonne 10 où NEANT correspond à n’a jamais fréquenté)
RGPH 1996	Est-ce que (Nom) a fréquenté une école? (Oui ou non)
RGPH 2006	(NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l’école? 0 = non, n’a jamais fréquenté 1 = oui, a fréquenté 2 = oui, fréquente actuellement
EDS 1993	<Nom> va-t-il/elle encore à l’école? 1. Oui 2. Non Avez-vous fréquenté l’école? 1. Oui 2. Non
EDS 1998-99	<Nom> a-t-il/elle fréquenté l’école? 1. Oui 2. Non <Nom> va-t-il/elle encore à l’école? 1. Oui 2. Non
EDS 2003	<Nom> a-t-il/elle fréquenté l’école? 1. Oui 2. Non <Nom> fréquente-t-il actuellement l’école? 1. Oui 2. Non
EDS 2010	Au cours de l’année scolaire (2009-2010), (nom) est-il /elle allé (e) à un certain moment, à l’école ou l’école maternelle? 1. Oui 2. Non
EP 1994 et 1998	(NOM) fréquente-t-il/elle en (1994/995; 1997/98 l’école? Oui..... 1 Non..... 2
EBCVM2003	Est-ce que [NOM] fréquente actuellement l’école? 1. Oui 2. Non
QUIBB 2005 et 2007; EICVM 2009 et EMC 2014	Est-ce que [NOM] a fréquenté l’école durant l’année scolaire (2004 -2005; 2006-2007; 2008-2009 et 2013-2014)? 1. Oui 2. Non

1.3. Les indicateurs d'enfants hors l'école (EHE)

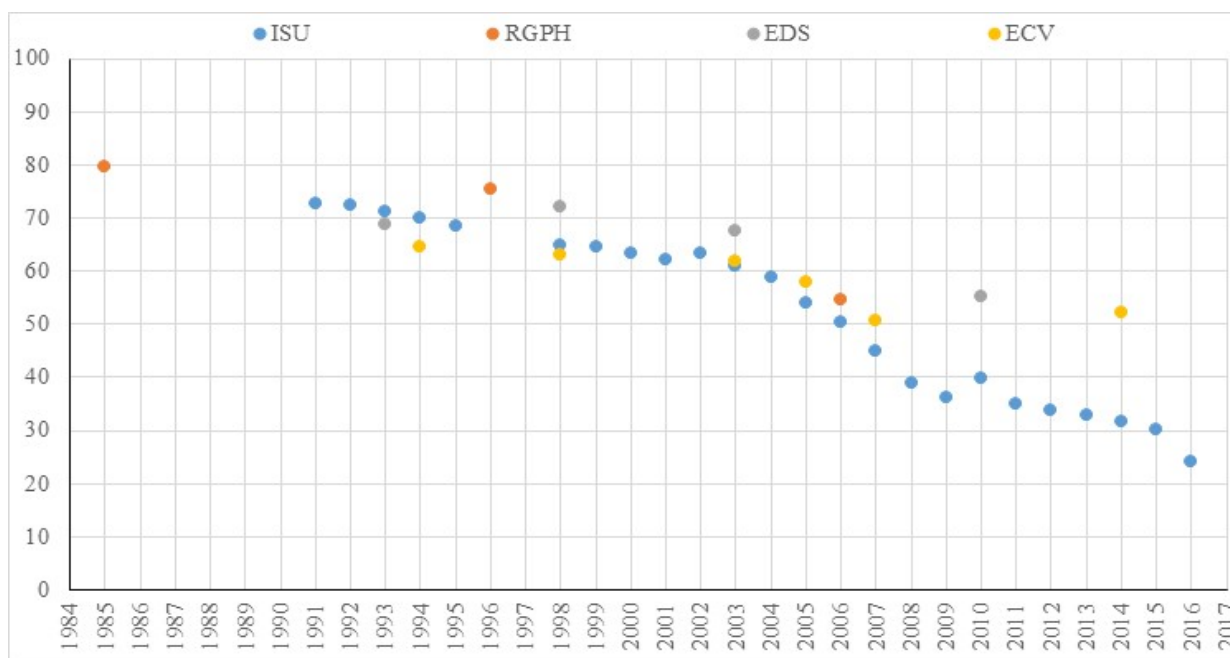
1.3.1. Comparaison avec les indicateurs de l'ISU

Conformément aux progrès réalisés en matière d'accès à l'école primaire, la prise en compte de l'ensemble des sources de données confirme que la proportion d'enfants d'âge du primaire⁴ en dehors de l'école a diminué au cours des dernières décennies au Burkina Faso (figure 1-2). La proportion des enfants en dehors de l'école trouvée dans les enquêtes auprès des ménages et dans les recensements de population est différente de la proportion issue de l'Institut de statistique de l'UNESCO⁵, sauf pour l'EDS de 1993 et les enquêtes conditions de vie de 1998 et 2003 où les chiffres sont très proches. D'ailleurs, les chiffres de l'EDS réalisée en 2010 et de l'Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) de 2014 s'écartent largement de ceux issus des données de l'ISU. Par exemple, en 2014, la proportion des enfants en dehors de l'école est de 52,1 % dans l'enquête sur la condition de vie des ménages et de 31,7 % pour les données de l'ISU, soit un écart d'environ 20 points.

⁴ Pour les enquêtes réalisées jusqu'en 2008, la tranche d'âge utilisée dans le calcul est celle des 7 à 12 ans, alors que pour les années suivant 2008, la tranche d'âge considérée est celle des 6 à 11 ans.

⁵ L'ISU recueille des statistiques relatives à l'éducation sous forme agrégée auprès de sources administratives officielles au niveau national. Des questionnaires qui se fondent sur des normes, des classifications et des mesures internationales sont donc envoyés aux États membres de l'UNESCO chaque année.

Figure 1-1 : Proportion (en %) des enfants d'âge du primaire en dehors de l'école selon différentes sources de données



Note : ISU = Institut de statistique de l'UNESCO; RGPH = Recensement général de la population et de l'habitation; EDS = Enquête démographique et de santé; ECV = Enquête sur les conditions de vie

En guise de rappel, l'ISU a recours aux chiffres sur la population issus des estimations du Département des affaires économiques et sociales, Division de la population des Nations Unies. En 1985, les chiffres issus de l'ISU sont supérieurs aux chiffres des recensements pour la population d'âge du primaire et du nombre d'enfants non scolarisés d'âge primaire. Il en est de même en 1996 où les chiffres de l'ISU dépassent ceux du recensement au niveau de la population totale. Par contre, en 2006, les chiffres pour la population issus de l'ISU sont largement inférieurs à ceux des recensements de la population (tableau 1-5). Cette tendance est également observée en 1996 pour la population d'âge primaire et le nombre d'enfants non scolarisés d'âge primaire, et, en 1985, pour la population totale.

Tableau 1-5 : Évolution comparée de la population et de la population d'âge primaire selon les estimations de l'ISU et celles issues des recensements

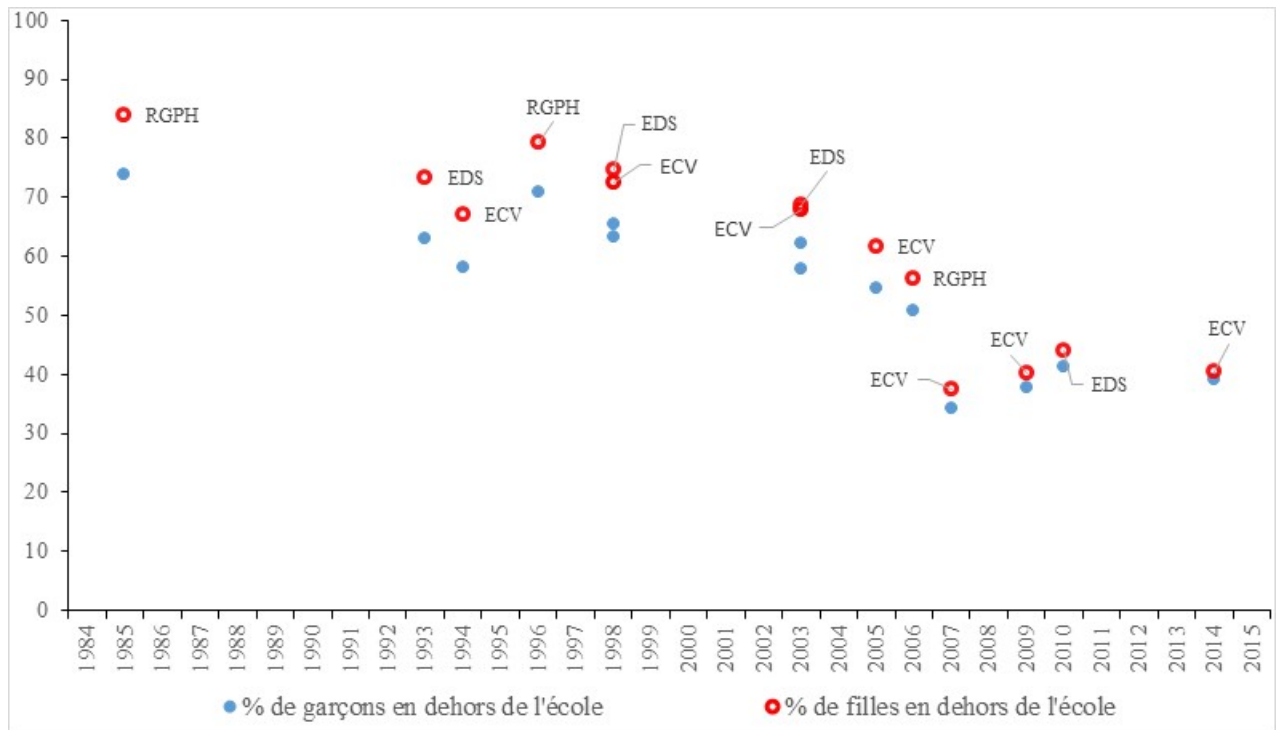
Année	Estimée par l'ISU (a)	Tirée du recensement (b)	a-b
Population totale			
2006	13 829 177	14 017 262	- 188 085
1996	10 372 745	10 312 609	60 136
1985	7 727 907	7 964 705	- 236 798
Population d'âge primaire			
2006	2 240 500	2 456 362	- 215 862
1996	1 711 014	1 860 287	- 149 273
1985	1 226 170	585 637	640 533
Nombre d'enfants non scolarisés d'âge primaire			
2006	1 128 687	1 341 790	- 213 103
1996	1 146 259	1 404 397	- 258 138
1985	962 732	466 806	495 926

1.3.2. L'évolution du pourcentage des enfants hors l'école chez les personnes âgées de 9 à 11 ans

Comme c'est le cas pour l'ensemble du groupe d'âge scolaire, la proportion des enfants de 9 à 11 ans en dehors de l'école connaît une baisse au fil des années (figure 1-3). Si la proportion des filles en dehors de l'école est plus élevée que celle des garçons, quelle que soit l'année, cette sous-scolarisation des filles a fortement diminué au cours des dernières années. Les résultats de l'enquête sur la condition de vie des ménages (EBCVM) de 2014 indiquent même qu'il y a pratiquement autant de garçons que de filles en dehors de l'école. Ce résultat traduit tous les efforts consentis, ces dernières années, dans la scolarisation des filles, notamment avec la mise en œuvre du Plan décennal de développement de l'éducation de base⁶ (PDDEB) (2000-2010) devenu, en 2011, le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB).

⁶ Le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) a servi de cadre de référence à l'intervention des acteurs du système éducatif au Burkina Faso. Il visait à accroître l'offre d'éducation de base, à améliorer la qualité de l'enseignement et à développer les capacités de pilotage du secteur éducatif. À partir de 2011, un nouveau plan, le PDSEB, est mis en œuvre.

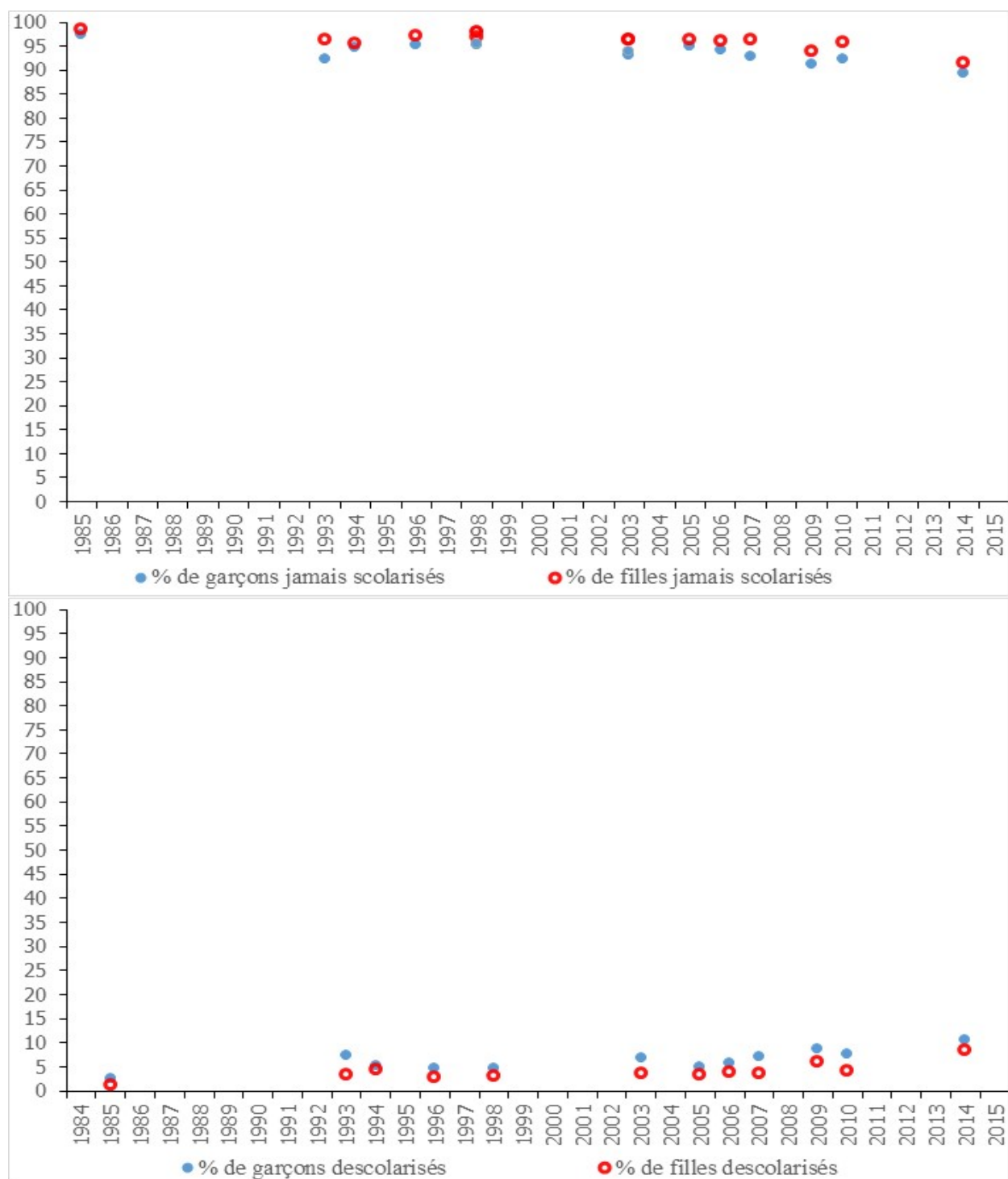
Figure 1-2 : Proportion (en %) des enfants en dehors de l'école selon le sexe par source de données



Parmi les enfants en dehors de l'école de 9 à 11 ans, la très grande majorité (pourcentage supérieur à 89 %, quelle que soit l'année) d'entre eux n'est jamais allée à l'école (figure 1-4); cette proportion qui diminue cependant au fil des années, mais qui s'avère par ailleurs toujours un peu plus élevée chez les filles.

Ainsi, au sein de ces enfants en dehors de l'école (EHE), la proportion des déscolarisés s'avère donc très faible, mais elle a augmenté au fil des ans et elle se révèle légèrement plus élevée chez les garçons. En regard des progrès réalisés dans l'accès à l'école, le maintien des élèves plus longtemps dans le système éducatif constitue un nouveau défi.

Figure 1-3 : Répartition (en %) des enfants de 9 à 11 ans en dehors de l'école selon le sexe et le statut à l'école (jamais scolarisés et déscolarisés)



1.4. Conclusion

Au Burkina Faso, l'intérêt pour l'analyse de la scolarisation à partir des données d'enquêtes auprès des ménages et de recensements a pris de l'ampleur avec les travaux du réseau thématique de recherche intitulé FASAF (Famille et scolarisation en Afrique) de l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA) (Pilon, 2001). Ces travaux ont mis en évidence les potentialités d'analyse de la scolarisation à travers les sources de données d'enquêtes et de recensements dont les objectifs principaux ne sont pas l'étude de la scolarisation. Pour le cas particulier de l'analyse du phénomène des enfants en dehors de l'école, elle prend de l'importance avec l'Initiative mondiale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école (EADE) lancée en 2010 par l'UNICEF et l'ISU.

Les opérations de collecte de données réalisées depuis 1985 au Burkina Faso (des recensements aux enquêtes auprès de ménage) ont permis de mesurer le phénomène des EHE. D'une manière générale, lors des différentes opérations de collecte, l'école renvoie au système éducatif formel ou conventionnel. D'une enquête à une autre et d'un recensement à un autre, le mode de mesure du phénomène des enfants en dehors de l'école évolue. Au recensement de 1985, aucune distinction n'est possible entre les « jamais scolarisés » et ceux l'ayant été, alors que dans les autres sources de données, cette distinction est possible. Également, au recensement de 1985, la mesure du phénomène des enfants en dehors de l'école ne peut se faire que de manière indirecte, car la seule variable en lien avec l'éducation collectée a été le « niveau d'instruction » atteint, lequel peut être mis en relation avec la variable sur la « profession ». La conséquence de l'expansion de la scolarisation, surtout au primaire, est la baisse de la proportion des enfants en dehors de l'école ces dernières années. Également, les inégalités de genre au primaire ont considérablement diminué. Par ailleurs, la proportion des enfants en dehors de l'école issue des données de l'ISU, est très différente de celle des enquêtes et des recensements à l'exception des enquêtes EDS 1993, ECV 1998 et 2003. D'ailleurs, les chiffres des dernières enquêtes auprès des ménages (EMC et EDS) s'écartent largement de ceux de l'ISU. Les résultats montrent l'importance des enquêtes auprès des ménages pour documenter l'ampleur du phénomène des enfants hors l'école.

CHAPITRE 2 : L'(AN)ALPHABÉTISME

2.1. Introduction

Le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous (EPT) publié par l'UNESCO en 2006 avait pour titre *L'alphabétisation, un enjeu vital*. Cet enjeu est perceptible dans les textes produits à l'occasion de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012), qui soulignent que « l'alphabétisation pour tous est au cœur de l'éducation de base pour tous et qu'il est indispensable de créer des environnements et des sociétés alphabétisés pour parvenir à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, freiner la croissance démographique, instaurer l'égalité entre les sexes et assurer durablement le développement, la paix et la démocratie. » (UNESCO, 2006 : avant-propos). Dans l'avant-propos de ce rapport de 2006, le Directeur général de l'UNESCO présentait alors l'alphabétisation comme l'un des objectifs de l'EPT les plus « négligés ».

Dans le cadre des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT), fixés lors du Forum de Dakar en 2000, il était notamment prévu d'améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, à l'échéance de 2015. Dans le nouveau contexte des ODD, adoptés en 2015, le 4^e objectif relatif à l'éducation prévoit, d'ici 2030, de « veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter » (« cible » 4.6). D'après le site de l'Institut de statistique de l'UNESCO, en 2015, le taux d'alphabétisme des 15 ans et plus était de 63,9 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne contre 56 % en 2000, soit un accroissement de seulement 14 % sur une période de 15 ans. Pour les 15 à 24 ans le taux est passé de 65,9 % à 75 % (soit un accroissement de 13,8 %). L'objectif fixé d'une augmentation de 50 % du taux d'alphabétisme n'a donc pas été atteint. En 2015, l'effectif estimé des personnes analphabètes âgées de 15 ans et plus était encore de 196,5 millions, et de 47,4 millions chez les 15 à 24 ans. Pour cette région du monde, le défi à relever demeure donc important.

Dans le même temps, comme le soulignait déjà le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* de 2006, « les taux d'alphabétisme indiqués [...] figurent parmi les statistiques internationales les plus sujettes à caution » (UNESCO, 2006 : 31), constat qui garde aujourd'hui toute sa pertinence. En effet, il n'existe à ce jour aucun consensus quant à la définition de

l'alphabétisme, laquelle varie au fil du temps et selon les pays. À cela s'ajoutent les problèmes des sources de données et de la mesure (Wagner, 1990; UNESCO, 2006; Mingat *et al.*, 2013; Buckner et Hatch, 2014).

Cette question de la définition et de la mesure de l'(an)alphabétisme, notamment à des fins comparatives, est ancienne, et toujours non résolue.

Dès les années 1950, s'est exprimé au niveau international un besoin de production de données comparatives entre les pays sur l'alphabétisme. Il s'est traduit par la publication de deux rapports, l'un en 1953 (*L'alphabétisme dans différents pays*), l'autre en 1957 (*L'alphabétisme dans le monde au milieu du XX^e siècle*) (UNESCO, 1953, 1957). À la suite de ces deux publications, dans l'optique d'une normalisation des statistiques sur l'éducation, la Conférence générale de l'UNESCO de 1958 a adopté une définition standard de l'alphabétisme, à savoir qu'« une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire, en le comprenant, un énoncé bref et simple se rapportant à sa vie quotidienne ». Bien que devant servir de référence pour les recensements futurs – source de données à partir de laquelle était habituellement calculé le taux d'alphabétisme –, cette définition ne s'est pas vraiment imposée. Encore aujourd'hui, l'alphabétisme fait l'objet de définitions très diverses lors des recensements, tout comme lors des multiples enquêtes démographiques qui contiennent une ou plus plusieurs questions sur ce sujet. À cela s'ajoute le fait que certaines enquêtes, comme une partie des enquêtes démographiques et de santé, prévoient des tests de lecture (mais pas d'écriture), alors que pour la plupart des opérations de collecte, l'information relative à l'alphabétisme est soit d'ordre déclaratif (par la personne elle-même ou par une autre personne, le « chef de ménage ») soit évaluée approximativement à travers le niveau d'instruction. Il existe par ailleurs des enquêtes spécifiques sur l'alphabétisme, par exemple celles relevant du programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP)⁷ mis en place par l'UNESCO. Mais si l'UNESCO joue toujours un rôle majeur dans le domaine de l'alphabétisme, notamment dans la production de données statistiques, « *UNESCO continues to publish comparative statistics*

⁷ <http://www.uis.unesco.org/literacy/Pages/lamp-literacy-assessmentFR.aspx>

that few experts take seriously as reliable data of national literacy rates » (Wagner, 2011 : 321).

Si la comparaison des taux d’alphabétisme entre les pays doit être effectuée avec une grande prudence, qu’en est-il de la comparaison des taux pour un même pays? Les commentaires relatifs à l’évolution de l’alphabétisme dans un pays donné discutent rarement des limites de la comparaison de taux qui renvoient souvent à des définitions différentes.

Ce chapitre propose une analyse comparative critique, d’une part des métadonnées relatives à l’(an)alphabétisme et, d’autre part de la mesure du taux d’analphabetisme, à partir des sources de données existantes au Burkina Faso.

Successivement, le pays a mis en œuvre des politiques de promotion continue de l’éducation non formelle des adultes et des adolescents avec plusieurs stratégies d’alphabétisation dont l’une des dernières est le Programme National d’Accélération de l’Alphabetisation (PRONAA). L’objectif du PRONAA était d’accroître de manière rapide le taux d’alphabétisation en le faisant passer de 28,3 % en 2007 à 60 % en 2015⁸ (Burkina Faso 2015 : 65). Même si l’information sur l’alphabétisation n’est pas disponible pour l’année 2015, force est de constater que cet objectif n’a pas du tout été atteint, car le taux d’alphabétisation a été estimé à 34 % en 2014⁹ (INSD, 2015). Comme dans les autres pays, le ministère responsable de l’éducation n’est pas en mesure de fournir annuellement, comme pour la scolarisation, une mesure du taux d’alphabétisme. Les seules sources de données permettant de le faire sont les recensements généraux de la population et la plupart des enquêtes nationales auprès des ménages.

Comme mentionné dans l’introduction générale, l’indicateur retenu est le pourcentage des 20 à 24 ans analphabètes (ou encore le taux d’analphabetisme) – le choix du groupe d’âge des 20 à 24 ans permettant une mise en relation avec l’évolution de la scolarisation au primaire, lors des années antérieures. La non-prise en compte des 15 à 19 ans tient au fait

⁸ Programme National d’Accélération de l’Alphabetisation (PRONAA) d’ici à 2015 du Burkina Faso (p. 65). Il s’agit d’un document stratégique élaboré par le ministère de l’Éducation Nationale et de l’Alphabetisation (MENA) du Burkina Faso.

⁹ INSD (2015); EMC (2014). Rapport d’analyse sur l’alphabétisation et la scolarisation.

que, dans les premières enquêtes démographiques et de santé (EDS), le questionnaire « Homme » ne concernait que les répondants âgés de 20 à 59 ans.

2.2. Analyse des métadonnées relatives à l’(an)alphabétisme

Au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays africains, l’analphabetisme est une thématique abordée dans quasiment tous les recensements et toutes les enquêtes nationales auprès des ménages, à travers une ou plusieurs questions portant plutôt sur l’alphabétisme. Néanmoins, la méthode d’appréhension du phénomène peut différer d’un recensement à l’autre et d’une enquête à l’autre.

2.2.1. Les sources de données relatives à l’alphabétisation et âges concernés

Au total, 15 sources de données comportant une mesure sur l’alphabétisation ont été répertoriées sur la période 1975-2014. Ces sources de données comprennent les recensements généraux de la population (au nombre de quatre, bien que les données du recensement de 1975 ne soient pas disponibles) et les enquêtes nationales. Ces dernières peuvent être distinguées en deux groupes, à savoir les enquêtes démographique et de santé (au nombre de quatre – l’information sur l’alphabétisation est indisponible pour l’EDS 1993) et celles sur les conditions de vie des ménages (au nombre de sept). Les groupes d’âge concernés sont variables d’une opération à l’autre, mais on note une tendance à un rajeunissement au fil du temps, excepté pour les enquêtes démographiques et de santé qui concernent des groupes d’âge spécifiques des femmes et des hommes, soit respectivement celui des 15 à 49 ans et celui des 15 à 54 ans¹⁰ (Tableau 2-1).

¹⁰ Néanmoins, on note que la première EDS, celle de 1993, a concerné les hommes âgés de 18 ans et plus.

Tableau 2-1 : Les sources de données considérées et les âges concernés

Groupe d'âges concernés	Sources de données
3 ans et plus	RGPH 2006; EICVM 2009; EMC 2014
6 ans et plus	RGPH 1996
10 ans et plus	RGPH 1985; QUIBB 1994, 1998; EA/QUIBB 2003, 2005, 2007
Femmes de 15 à 49 ans	EDS 1993, 1998-99, 2003, 2010
Hommes de 15 à 59 ans	1998-99, 2003, 2010
Homme de 18 ans et plus	EDS 1993

Sources : Questionnaires et manuels d'instructions aux agents recenseurs et enquêteurs.

2.2.2. Définitions, instructions, questions posées et modalités de réponses

Au niveau des recensements, la question posée en 1975 diffère légèrement de celle posée dans les autres recensements. En 1975, la question posée était la suivante : « [NOM] sait-il lire ou écrire ? ». Elle laissait à penser qu'une personne sachant lire et non écriture (ou sachant écrire, mais non lire) était considérée comme alphabétisée au même titre qu'une personne sachant à la fois lire et écrire. Pour les autres recensements (1985, 1996, 2006), la question est quasiment restée la même, saisissant à la fois l'aptitude à lire et à écrire : « [NOM] sait-il lire et écrire (en quelle langue)? » (en 1985); « Savez-vous lire et écrire dans une langue nationale (laquelle)? » (en 1996); « Savez-vous lire et écrire dans une langue étrangère (laquelle)? » (en 1996); « Est-ce que [NOM] sait lire et écrire couramment dans une langue? » (en 2006). L'utilisation du *ou* (au lieu du *et*) en 1975 pourrait entraîner une surestimation du taux d'alphabétisation. Or le taux d'alphabétisation issu de ce premier recensement du pays (1975) est comparé généralement à ceux des autres recensements sans tenir compte de cette spécificité dans la formulation des questions.

Dans tous les quatre recensements, l'alphabétisation a été saisie de manière déclarative et la dimension « compréhension » semble avoir été prise en compte. Dans le manuel de l'agent recenseur, la précision apportée en 1975 était la suivante : « La langue importe peu que la personne comprenne réellement ce qu'elle lit ou écrit », et celle apportée en 1985, 1996 et 2006 était la suivante : « Une personne est apte à lire et à écrire dans une langue

quelconque lorsqu'elle est capable d'interpréter et de transcrire les faits de sa vie quotidienne dans cette langue. » Ces instructions laissent à penser que l'agent recenseur ne devrait pas se contenter de poser la question « Est-ce que X sait lire et écrire? », mais aussi s'assurer que la personne concernée soit en mesure de comprendre un bref texte en rapport avec sa vie quotidienne. Or la question étant posée au seul chef de ménage responsable de répondre pour toutes les personnes relevant de son ménage, il n'y a aucune possibilité de vérifier cette dimension de la compréhension d'un texte en rapport avec la vie quotidienne.

En ce qui concerne les modalités, les recensements de 1985, 1996 et 2006 présentaient des possibilités de réponse plus larges (avec des questions ouvertes) que le recensement de 1975, dont la question était fermée (réponses possibles : « Oui », « Non », « Ne sait pas »). Les possibilités de réponse étaient encore plus larges en 1996 avec deux questions ouvertes portant respectivement sur l'aptitude à lire et à écrire dans les langues nationales et dans les langues étrangères; ce qui offre une possibilité d'analyse de l'alphabétisation dans les langues étrangères (en français, notamment) et dans les langues nationales. Le calcul du taux d'alphabétisation dans les langues nationales à partir des recensements de 1985 et 2006 pourrait être sous-estimé. Par exemple, les personnes alphabétisées en français et dans une langue nationale pourraient avoir tendance à déclarer le français.

Pour les EDS, l'alphabétisation a été mesurée dans les dimensions « lecture » et « compréhension ». Par ailleurs, la mesure a été faite de manière déclarative dans les EDS de 1993 et 1998-1999 alors qu'elle a été faite par test dans les EDS de 2003 et 2010. En effet, pour obtenir les informations sur le niveau d'alphabétisation des répondants dans les EDS de 1993 et 1998-1999, on a demandé aux individus qui avaient déclaré ne pas avoir fréquenté l'école et à ceux qui avaient seulement le niveau primaire, s'ils savaient lire et comprendre une lettre ou un journal facilement, difficilement ou pas du tout : « Pouvez-vous lire et comprendre une lettre ou un journal facilement, avec difficulté ou pas du tout? » Les femmes et les hommes ayant atteint au moins le niveau secondaire des études ont été considérés systématiquement comme alphabétisés. Dans les EDS de 2003 et 2010, on a demandé aux individus qui avaient déclaré ne pas avoir fréquenté l'école et à ceux qui avaient seulement le niveau primaire de lire une phrase ou certaines parties de la phrase à haute voix. Une carte de langue était présentée à la personne interviewée et les résultats de ce test étaient les suivants (la modalité 5 figure seulement dans l'EDS 2010) :

- 1 – Ne peut pas lire du tout
- 2 – Peut seulement lire des parties
- 3 – Peut lire toute la phrase
- 4 – Pas de carte dans la langue de l'enquêtée (préciser la langue)
- 5 – Aveugle/problèmes de vue

Dans les enquêtes sur les conditions de vie des ménages, appelées couramment « enquêtes QUIBB » parce qu'elles emploient le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être, l'alphabétisation a été saisie de manière déclarative pour les dimensions « lecture » et « écriture ». La formulation de la question est restée inchangée au fil du temps (« Dans quelle langue principale [NOM] sait-il lire et écrire? »). Cependant, les modalités de réponses sont plus réduites dans les enquêtes récentes, comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 2-2 : Principales langues d’alphabétisation dans les enquêtes QUIBB

QUIBB 1994	1 – Moré 2 – Dioula 3 – Fulfuldé 4 – Bissa 5 – Gulmancema 6 – Gourounsi 7 – Bobo 8 – Samo 9 – Senoufo 10 – Lobi 11 – Dagara 12 – Gouin 13 – Français 14 – Autres langues 00 – Ne sait pas lire/écrire
QUIBB 1998	1 – Français 2 – Moré 3 – Dioula 4 – Fulfudé 5 – Gulmacema 6 – Autres langues du Burkina 7 – Autres langues étrangères 0 – Ne sait pas lire/écrire
EA/QUIBB 2003, 2005, 2007, EICVM 2009; EMC 2014	Aucune Français Langues nationales Autres langues

Sources : Questionnaires et manuels d’instructions aux agents enquêteurs.

Le tableau ci-dessous résume les similitudes et les spécificités qui apparaissent dans la mesure de l’alphabétisation à travers les différentes sources de données. Ces différences sont à prendre en compte dans l’interprétation du taux d’alphabétisation dans sa comparaison entre les différentes sources de données, ainsi que dans le temps pour les sources de données de même nature.

Tableau 2-3 : Dimensions de l’alphabétisation prises en compte et mode d’évaluation employé pour les différentes sources de données au Burkina Faso

Source de données	Dimension de l’alphabétisation mesurée			Type de mesure		
	Lecture	Écriture	Compréhension	Déclaration du chef du ménage ou autre tiers	Autodéclaration	Test
RGP 1975	X	(ou X)		X		
RGPH 1985	X	X		X		
RGPH 1996	X	X		X		
RGPH 2006	X	X		X		
EDS 1993	X		X		X	
EDS 1998-99	X		X		X	
EDS 2003	X					X
EDS 2010	X					X
EA/QUIBB 1994	X	X			X	
EA/QUIBB 1998	X	X			X	
EA/QUIBB 2003	X	X			X	
EA/QUIBB 2005	X	X			X	
EA/QUIBB 2007	X	X			X	
EICVM 3009	X	X			X	
EMC 2014	X	X			X	

Sources : Questionnaires et manuels d’instructions aux agents recenseurs et enquêteurs.

Il faut également souligner quelques différences de prise en compte des langues (tableau 2-4). Excepté le recensement de 1975 et les EDS, toutes les autres opérations ont pris en compte le français (langue officielle et langue d’enseignement du pays) et les langues nationales, ce qui rend possible de différencier les analphabètes en toutes langues, les analphabètes uniquement en français et les analphabètes uniquement dans les langues nationales.

Tableau 2-4 : Langues d’alphabétisation prises en compte dans les différentes sources de données au Burkina Faso

Source de données	Langue d’alphabétisation prise en compte					
	Français	Anglais	Arabe	Langue nationale	Autre langue	Langue quelconque
RGP 1975						X
RGPH 1985	X			X	X	
RGPH 1996	X	X	X	X	X	
RGPH 2006	X	X	X	X	X	
EDS 1993						X
EDS 1998-99						X
EDS 2003						X
EDS 2010						X
EA/QUIBB 1994	X			X	X	
EA/QUIBB 1998	X			X	X	
EA/QUIBB 2003	X			X	X	
EA/QUIBB 2005	X			X	X	
EA/QUIBB 2007	X			X	X	
EICVM 2009	X			X	X	
EMC 2014	X			X	X	

Sources : Questionnaires et manuels d’instructions aux agents recenseurs et enquêteurs.

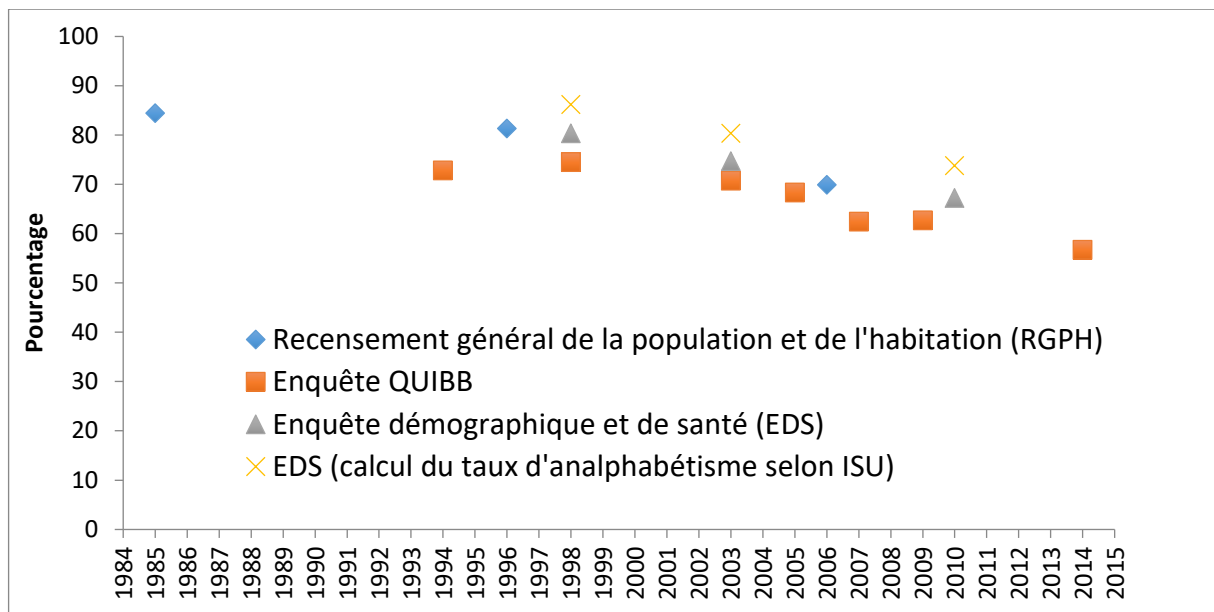
2.3. L’évolution du taux d’analphabétisme au Burkina Faso : quels enseignements?

L’évolution du taux d’analphabétisme sera appréhendée chez les 20 à 24 ans. Comme mentionné auparavant, le choix de ce groupe d’âge répond au souci de pouvoir prendre en compte le maximum d’opérations de collecte. Ici, il s’agit de documenter à la fois la cohérence de l’évolution du taux d’analphabétisme au cours des dernières décennies et les valeurs issues des recensements et enquêtes réalisés la même année ou pendant deux années successives. Excepté les EDS, toutes les opérations de collecte du Burkina Faso ont pris en compte le français et les langues nationales, ce qui n’est pas le cas dans plusieurs autres pays. En tenant compte de cette richesse supplémentaire des données, trois niveaux d’analyse sont effectués dans la mesure du possible, à savoir, l’analphabétisme toutes langues confondues, l’analphabétisme dans les langues nationales et l’analphabétisme en français. Pour chacun des niveaux d’analyse, une distinction par sexe est faite afin de vérifier s’il y a des différences de genre dans la cohérence de l’évolution du taux d’analphabétisme selon les différentes sources de données considérées.

2.3.1. Alphabétisation dans toute langue

La figure 2-1 présente l'évolution des taux d'analphabétisme toutes langues confondues chez les individus âgés de 20 à 24 ans observés dans les enquêtes QUIBB, les EDS et les recensements. On observe dans ce graphique une tendance générale à la baisse du niveau d'analphabétisme chez les jeunes de 20 à 24 ans, quelle que soit la source des données, ce qui est cohérent avec les efforts d'investissements du pays dans la scolarisation au primaire au cours des dernières années. On observe aussi une cohérence dans l'évolution du taux d'analphabétisme entre les différentes sources de données au fil du temps. En effet, le taux d'analphabétisme mesuré la même année ou pendant deux années successives par des sources différentes sont quasiment similaires. On note, par exemple, les points de cohérence suivants : RGPH 1996, QUIBB 1998 et EDS 1998; EDS 2003 et QUIBB 2003; QUIBB 2005 et RGPH 2006.

Figure 2-1 : Évolution des taux d'analphabétisme dans toutes les langues chez les 20 à 24 ans observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985



La similitude dans l'évolution du taux d'analphabétisme observée entre les recensements et les enquêtes QUIBB paraît normale puisque les deux sources ont mesuré l'alphabetisation pratiquement de la même façon. Par contre, la similitude dans l'évolution du taux d'analphabétisme observée entre les EDS qui ont un mode d'évaluation plus

restrictif (par test) et les recensements et les enquêtes QUIBB qui ont un mode d'évaluation moins restrictif (déclaration ou autodéclaration) peut paraître un peu surprenante dans la mesure où l'on s'attendait à ce que le taux d'analphabétisme soit plus élevé dans les premières que dans les secondes. Mais cela pourrait s'expliquer par les dimensions de l'alphabétisation mesurées dans ces différentes sources de données. Bien que déclarative, la mesure de l'analphabétisme a concerné les dimensions « écriture » et « lecture » dans les recensements et les enquêtes QUIBB, alors que dans les EDS seule la dimension « lecture » a été prise en compte, ce qui peut créer une sorte de compensation au niveau du taux d'analphabétisme entre les deux types de mesure. Une autre hypothèse explicative serait que la pratique de l'évaluation par test dans les EDS n'est pas significativement différente de l'auto-évaluation dans la mesure où il est possible que les agents enquêteurs ne soient pas alphabétisés dans la langue d'alphabétisation de la personne ayant répondu à l'enquête ou que le test ne soit pas possible pour cause d'absence de carte dans la langue du répondant. Une telle hypothèse ne semble pas vraisemblable puisque la comparaison entre le taux d'analphabétisme calculé par la méthode de l'ISU (plus restrictive) et celui calculé par la méthode classique (moins restrictive) dans les EDS va dans le sens attendu. En effet, le taux d'analphabétisme selon l'ISU se rapporte aux personnes incapables de lire une partie de la phrase ou toute celle-ci, ce qui est plus restrictif; alors que celui de la méthode classique se rapporte à celles qui ne peuvent pas lire du tout la phrase, considérant ainsi les personnes qui lisent difficilement la phrase comme alphabètes.

Les observations faites pour les deux sexes réunis restent valables aussi bien chez les hommes (figure 2-2) que chez les femmes (figure 2-3) :

Figure 2-2 : Évolution des taux d'analphabétisme dans toutes les langues chez les 20 à 24 ans de sexe masculin observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985

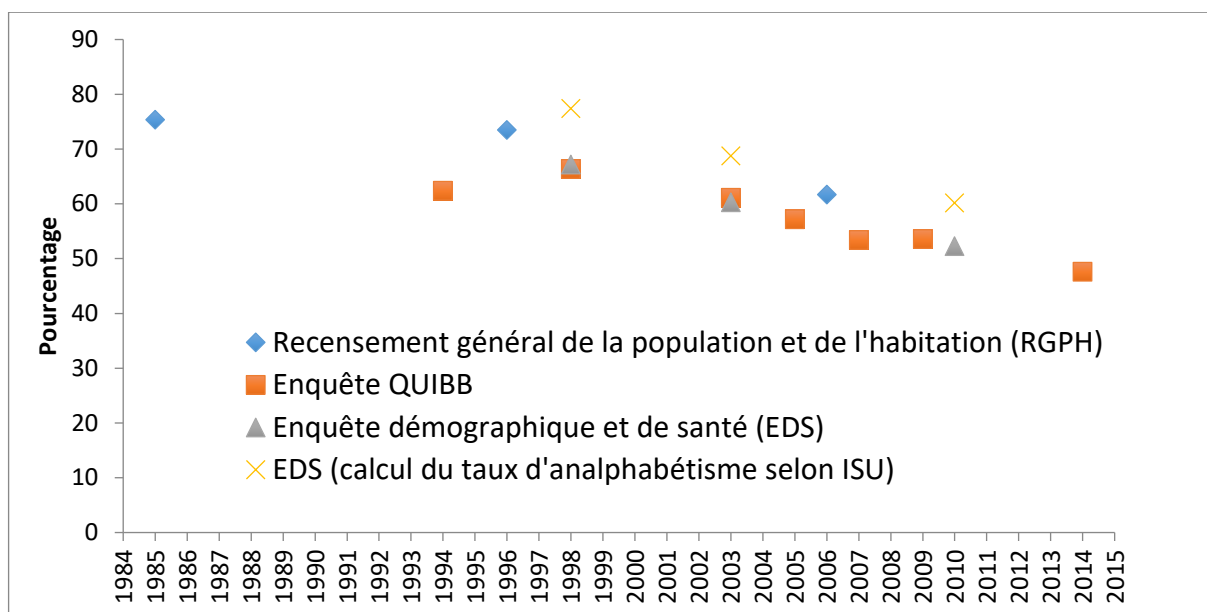
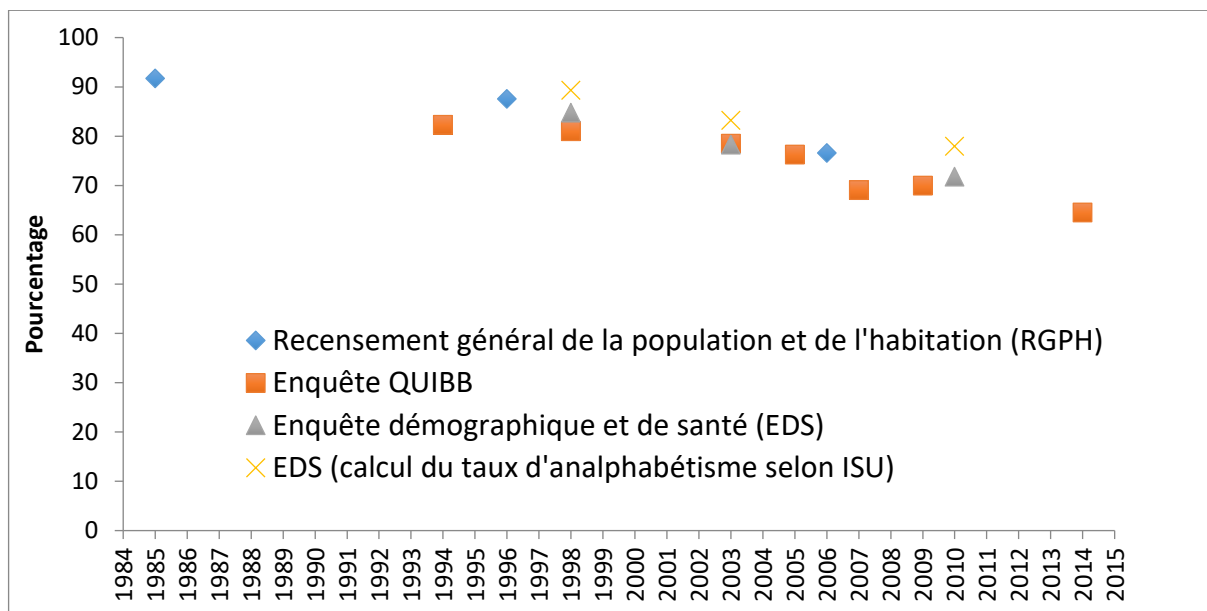


Figure 2-3 : Évolution des taux d'analphabétisme dans toutes les langues chez les 20 à 24 ans de sexe féminin observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985



2.3.2. Alphabétisation en français et dans les langues nationales

La distinction de la langue d’alphabétisation dans l’analyse montre que l’alphabétisation se fait principalement en français, car celle dans les langues nationales est très négligeable (tableau B.1 en annexe). En matière de cohérence entre les différentes sources de données, on observe également des similitudes entre le taux d’analphabétisme en français entre les recensements et les enquêtes QUIBB de la même année (RGPH 1996, QUIBB 1998), ou de plus ou moins d’une année (QUIBB 2015, RGPH 2006, QUIBB 2007). Les quelques petits écarts observés peuvent être expliqués par les intervalles de confiance associés à l’estimation des indicateurs dans la mesure où les enquêtes QUIBB sont des enquêtes par sondage.

Les observations faites ci-dessus pour les deux sexes réunis restent valables aussi bien chez les hommes (figure 2-5) que chez les femmes (figure 2-6).

Figure 2-4 : Évolution des taux d’analphabétisme en français chez les 20 à 24 ans observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985

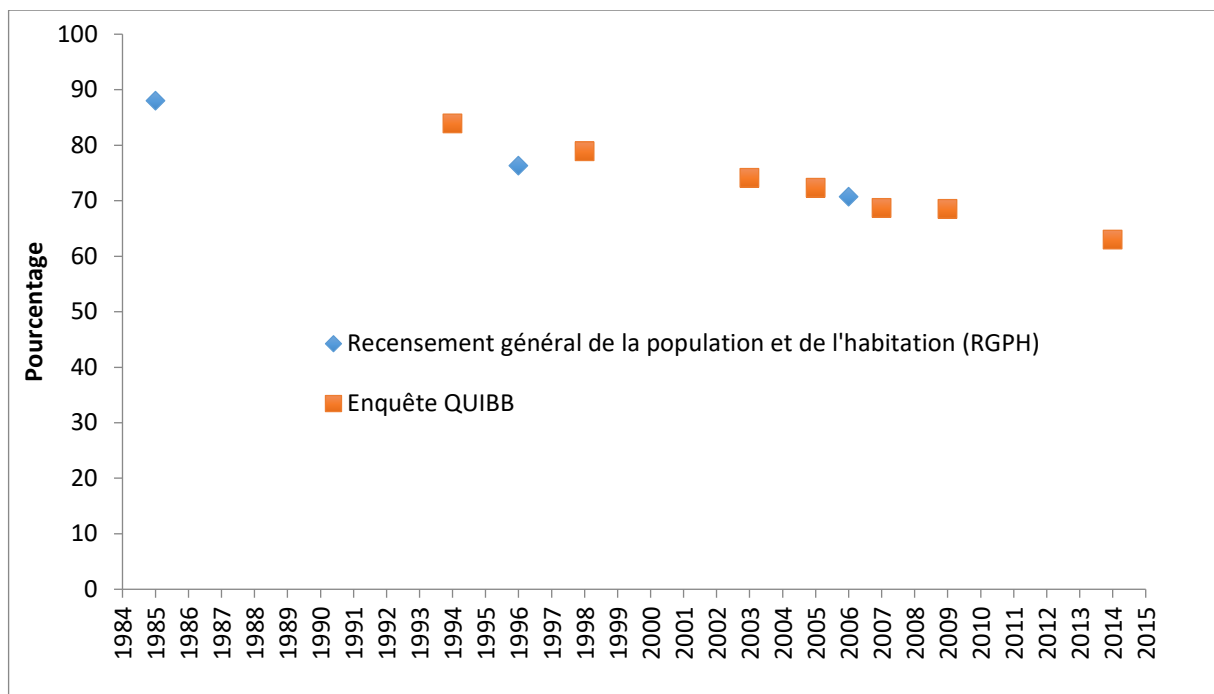


Figure 2-5 : Évolution des taux d'analphabétisme en français chez les hommes âgés de 20 à 24 ans observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985

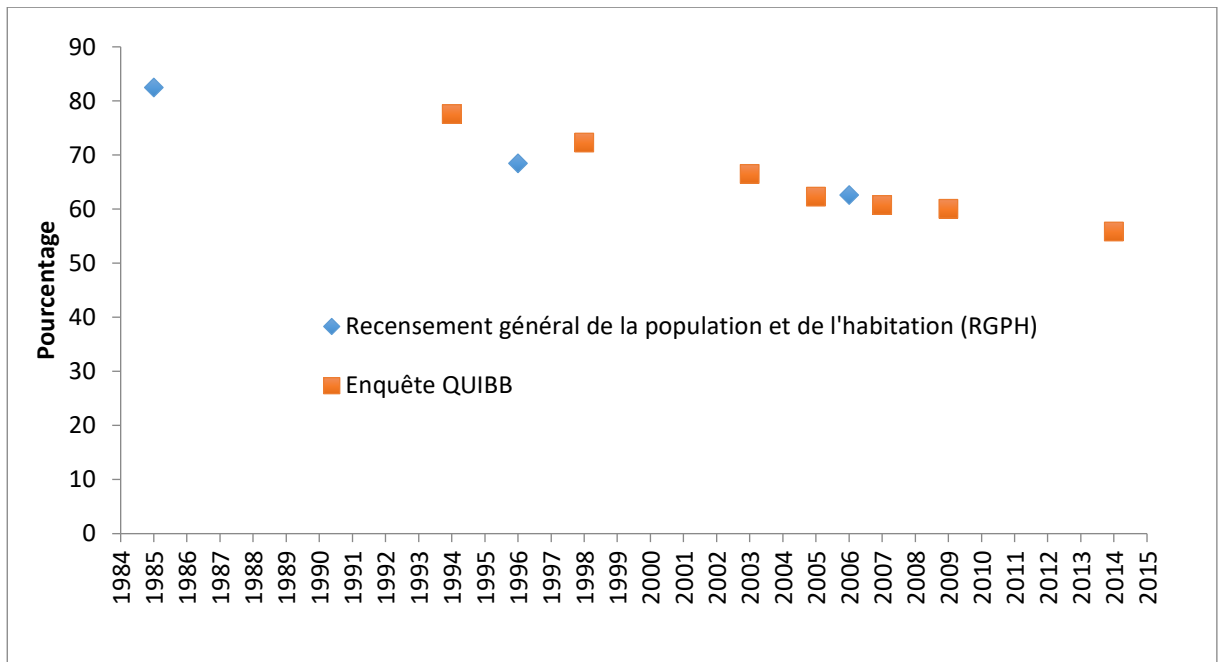
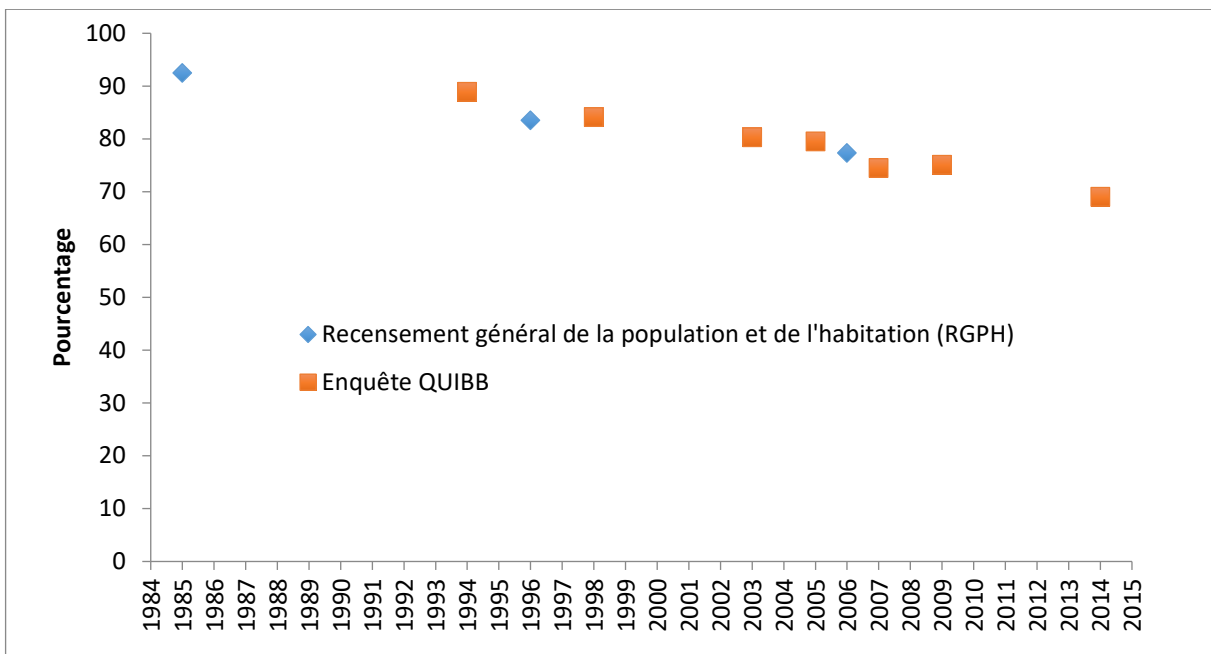


Figure 2-6 : Évolution des taux d'analphabétisme en français chez femmes âgées de 20 à 24 ans de sexe féminin observés dans les enquêtes nationales et les recensements généraux de la population à partir de 1985



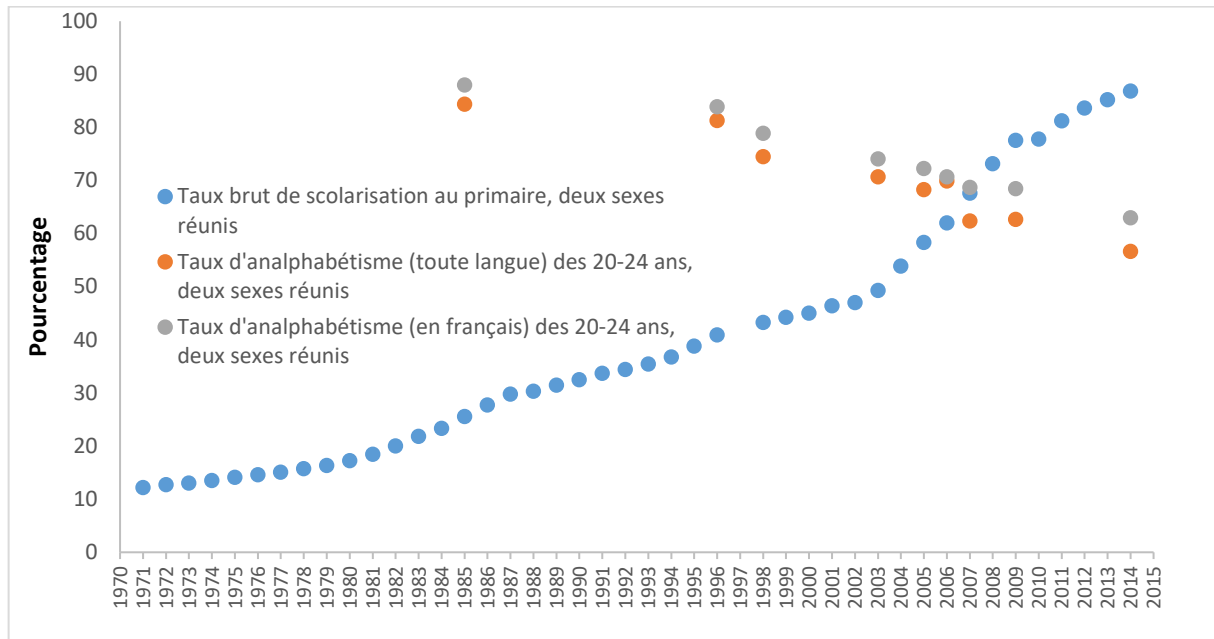
2.3.3. Alphabétisation et scolarisation : quelle relation?

En raison du lien étroit entre scolarisation et alphabétisation, la courbe du taux d'alphabétisme doit suivre une évolution similaire à celle du taux de scolarisation au primaire, et celle du taux d'analphabétisme une évolution inverse – mais, dans les deux cas, avec un décalage dans le temps, d'environ une dizaine d'années : les personnes âgées de 20 à 24 ans qui ont fréquenté l'école y sont en principe allées de 7 à 12 ans.

L'examen de la figure 2-7 permet de confirmer ce lien entre scolarisation et alphabétisation. On observe en effet une baisse du taux d'analphabétisme chez les 20 à 24 ans : une légère baisse avant 1996 et une forte baisse au-delà de cette date. Au même moment, le taux brut de scolarisation a augmenté régulièrement depuis les années 1970, la croissance étant plus soutenue pendant la période 1983-1987 (correspondant à la révolution burkinabè) et à partir de 2002 (correspondant au démarrage effectif du Plan décennal de développement de l'enseignement de base [PDDEB]). La première phase de la baisse du taux d'analphabétisme pourrait être mise en rapport avec les efforts de lutte contre l'ignorance, notamment les campagnes d'alphabétisation de masse « Commando » et « Bantaaré » de la période révolutionnaire, qui ont permis d'une part, de toucher près de 50 000 producteurs et productrices, et d'autre part, de disposer à travers tout le territoire de paysans alphabétisés capables, après une formation appropriée, d'être à leur tour des alphabétiseurs et des superviseurs, ce qui a contribué fortement à relever le niveau de l'alphabétisation à 19,5 % en 1996 (Bougma 2010). Quant à la deuxième phase de la baisse du taux d'analphabétisme, celle-ci pourrait s'expliquer par les réformes successives que le système éducatif burkinabè a connues depuis son indépendance pour stimuler la scolarisation des enfants (la réforme des programmes scolaires en 1962, la ruralisation de l'école à partir de 1967, l'introduction des langues nationales [1979-1984], l'école révolutionnaire en 1984, la politique de scolarisation obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans adoptée en 1996 et confirmée en 2006, et la mise en œuvre du PDDEB, élaboré en 2000, mais qui a véritablement démarré à l'année scolaire 2002-2003) (Kobiané et Bougma, 2009). Pendant la période révolutionnaire et celle de la mise en œuvre du PDDEB, des progrès énormes ont été faits pour augmenter l'offre scolaire et inciter la population à scolariser ses enfants. La montée des taux de scolarisation pour la

période 1983-1987 et à partir de 2003, présentée dans la Figure 2-7 est en partie tributaire de cette amélioration de la scolarisation.

Figure 2-7 : Évolution du taux brut de scolarisation au primaire de 1968 à 2014 au Burkina Faso (source : ISU) et du taux d'analphabétisme des 20 à 24 ans de 1985 à 2014 (sources : RGPH et enquêtes nationales)



2.4. Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif de faire une analyse comparative critique des métadonnées relatives à l’(an)alphabétisme et de mesurer le taux d’alphabétisme, à partir des sources de données existantes au Burkina Faso. Au total, quinze 15 sources de données comportant une mesure de l’alphabétisation ont été répertoriées sur une période de 40 ans (1985-2014), soit 4 recensements, 4 EDS et 7 enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Les groupes d’âge concernés par l’alphabétisation sont variables d’une opération à l’autre, mais on note globalement une tendance à un rajeunissement au fil du temps, excepté pour les EDS, qui sont des opérations standardisées. Il convient de souligner que les données du recensement de 1975 (premier recensement du pays) ne sont pas disponibles et les bases de données des enquêtes sur les conditions de vie des ménages existent souvent sous plusieurs versions sans que l’on sache exactement laquelle est la dernière, ce qui pose un véritable problème d’archivage des données.

Un autre enseignement à tirer de l’analyse des métadonnées réside assurément dans la diversité des approches de l’(an)alphabétisme, avec une variété de définitions, de manières de poser les questions et de modalités de réponse. Ainsi, toutes les enquêtes ne permettent pas de mesurer « exactement » la même chose, les mêmes compétences. Pendant que les dimensions « lecture » et « écriture » sont mesurées de manière déclarative (avec souvent quelques différences) dans les recensements et les enquêtes sur les conditions de vie des ménages, c’est seulement la dimension « lecture » qui est prise en compte par un test d’évaluation dans les EDS. Ces spécificités sont à considérer dans l’interprétation du taux d’alphabétisation, ainsi que dans les comparaisons qui sont souvent faites des taux dans le temps et entre différentes sources de données.

L’une des caractéristiques communes entre les différentes sources de données qui mérite d’être relevée, excepté bien sûr pour les EDS, qui sont des opérations standardisées, est la prise en compte des langues nationales et du français (langue officielle et langue d’enseignement du pays). Cela permet d’analyser l’alphabétisme en français et dans les langues nationales. Cette richesse des données mérite d’être soulignée, car elle est absente des opérations de collecte similaires conduites dans plusieurs autres pays.

En ce qui concerne spécifiquement la cohérence entre les sources de données sur le plan de l'évolution du taux d'analphabétisme des 20 à 24 ans, on a observé une tendance globale à la baisse, quelle que soit la source de données; ce qui traduit les efforts d'investissements dans la scolarisation, mis en évidence d'ailleurs par une forte corrélation négative entre le taux d'analphabétisme des 20 à 24 ans et le taux brut de scolarisation. On a observé par ailleurs une cohérence d'ensemble entre les sources de données dans l'évolution du taux d'analphabétisme des 20 à 24 ans, puisque le taux mesuré la même année, ou juste pendant une à deux années successives par différentes sources, est presque identique. Les quelques écarts observés peuvent être expliqués par les intervalles de confiance associés en général aux estimations des enquêtes par sondage. Ainsi, malgré les différences significatives observées dans les métadonnées, les niveaux de l'analphabétisme mesurés restent comparables entre les différentes sources de données même si ces dernières ne mesurent pas « exactement » les mêmes compétences. Cela n'exclut pas que cette cohérence apparente soit trompeuse, car elle peut être simplement le reflet d'une sorte de compensation entre les différentes sources de données. Par conséquent, l'intégration de questions standardisées et communes aux différentes enquêtes et recensements sur l'alphabétisation, utilisant les mêmes définitions et les mêmes instructions aux enquêteurs, garantirait la production plus régulière de taux d'(an)alphabétisme qui seraient comparables au fil du temps, d'autant plus que cet indicateur n'est pas produit par le ministère responsable de l'éducation.

CHAPITRE 3 : LA FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

3.1. Introduction

Pendant plusieurs décennies, la priorité a été accordée aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire, considérés comme les clés du développement et de la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Depuis les années 2000, l'enseignement supérieur a de nouveau une place de choix dans les politiques visant le développement socioéconomique et fait partie intégrante des programmes d'organismes internationaux et de plusieurs pays africains. La Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle de 1998 lui octroie ainsi un rôle central dans le développement économique et social. L'objectif du millénaire pour le développement n° 3, relatif à « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », visait à éliminer les disparités de genre dans les niveaux d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Dans les objectifs de développement durable (ODD), au cœur des recherches menées dans le projet DEMOSTAF, l'enseignement supérieur est aussi explicitement mentionné. Il est l'une des cibles de l'objectif n° 4 relatif à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie : « D'ici à 2030, [il s'agit de] faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel (nous soulignons) *ou tertiaire, y compris universitaire*, de qualité et d'un coût abordable. »

Les années 2000 ont par ailleurs été marquées par une accélération de la demande sociale en éducation supérieure, un résultat direct des politiques d'expansion des niveaux d'éducation inférieurs du système éducatif, et singulièrement des politiques de l'Éducation pour tous (EPT). Un des défis majeurs pour le continent africain est de faire face à la croissance des effectifs scolarisables au niveau d'éducation supérieur. Même si le nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique a considérablement augmenté au cours des cinquante dernières années en passant de 200 000 en 1970 à 2 557 000 en 2000, puis à 7 145 000 en 2014 (UNESCO, 2017)¹¹, les institutions

¹¹ Cette augmentation s'explique par la démographie des pays concernés et par le développement de la scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire. Les universités, peu préparées aux répercussions d'un tel accroissement, ont intégré ces nouveaux entrants, mais souvent au détriment de la qualité de l'enseignement.

d'enseignement supérieur souffrent d'un manque chronique de places¹² pour accueillir la population des nouveaux bacheliers. L'accessibilité à l'enseignement supérieur se situe ainsi à des niveaux très inférieurs à la moyenne mondiale. Le taux brut de scolarisation (TBS) pour ce niveau d'enseignement, qui correspond au nombre de personnes inscrites à l'enseignement supérieur rapporté à la population en âge d'accéder à l'enseignement supérieur (dans les statistiques de l'UNESCO, cette population est celle des 20 à 24 ans ou des 19 à 23 ans)¹³, il était de 8 % en 2014, contre un taux brut mondial de 34 % (UNESCO, 2017). Un autre défi, et non des moindres, consiste en la réduction des inégalités de genre dans ce niveau d'enseignement. Malgré une évolution notable de leur participation à l'enseignement supérieur, les femmes d'Afrique subsaharienne y sont toujours sous-représentées, alors que les données récentes sur l'éducation publiées par l'UNESCO (2017) montrent une tendance inverse à l'échelle mondiale. Les écarts entre les hommes et les femmes sur le continent africain ont stagné entre 2000 et 2015 : les taux de scolarisation à l'enseignement supérieur étaient, en 2000, de 5 % pour les hommes et de 3,5 % pour les femmes, et, en 2015, ils étaient de 10 % pour les hommes et de 7 % pour les femmes, soit un indice de parité de 0,7, inchangé sur cette période, alors qu'au niveau mondial l'indice est passé de 0,99 à 1,11 entre 2000 et 2014 (UNESCO, 2017).

L'enseignement supérieur est considéré comme « la pierre angulaire du développement durable » et requiert, pour accomplir cette fonction, « des politiques visant à rendre les universités à la fois accessibles financièrement et inclusives » (UNESCO, 2017). La note d'orientation du rapport mondial pour le suivi de l'éducation recommande une mise à profit des enquêtes ménages pour le suivi de cet objectif (UNESCO, 2017). Cela demande de s'assurer de la comparabilité des indicateurs produits à partir des enquêtes nationales et recensements de la population, ainsi que des statistiques du ministère responsable de l'enseignement supérieur, que reprennent les organisations internationales comme la Banque Mondiale ou l'UNESCO. Aussi est-il important d'analyser très précisément les

¹² Les étudiants d'Afrique subsaharienne sont d'ailleurs ceux qui étudient le plus à l'étranger.

¹³ Ce taux est exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge théorique qui correspond au niveau d'enseignement supérieur. La population prise en compte par l'UNESCO est celle correspondant aux cinq années consécutives commençant par l'âge de graduation au secondaire.

outils de recueil de l'information qui permettent d'identifier les individus inscrits à ce niveau d'enseignement.

Ce chapitre, consacré à l'enseignement supérieur au Burkina Faso, et plus précisément à la mesure de la fréquentation de l'enseignement supérieur chez les 20 à 24 ans, propose en premier lieu une analyse critique des sources de données disponibles et des possibilités qu'elles offrent (ou pourraient offrir) pour suivre l'évolution de l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays. En second lieu, il propose une discussion de l'évolution de la mesure de l'indicateur retenu, à savoir le taux de fréquentation au niveau d'enseignement supérieur chez les 20 à 24 ans, en fonction des sources de données utilisées.

Le profil de l'enseignement supérieur au Burkina Faso et son évolution depuis l'indépendance rejoignent les constats relevés au niveau du continent, c'est-à-dire une nette, augmentation, avec une sous-représentation importante des femmes. En effet, alors qu'en 1970, on comptait environ 700 étudiants et étudiantes au Burkina Faso (Pilon, 2004), l'enquête statistique menée annuellement par la Direction des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (DGESS/MESRSI)¹⁴ dénombre, pour l'année scolaire 2016-2017, 105 404 étudiantes et étudiants inscrits dans les différentes institutions d'enseignement supérieur, aussi bien publiques que privées. Cette même source de la DGESS/MESRSI précisait qu'entre les années académiques 2012/2013 et 2016/2017, soit cinq ans, la population étudiante avait augmenté de 42 %. Cette augmentation a été plus forte dans l'enseignement privé (45 %) que dans l'enseignement public (41 %). Il faut souligner que malgré la croissance rapide des effectifs dans le privé, le supérieur reste dominé par le secteur public. Ainsi, en 2016-2017, plus des trois quarts (78 %) des étudiantes et des étudiants sont inscrits dans des établissements publics.

Jusqu'en 2016-2017, les différences de fréquentation des institutions d'enseignement supérieur entre les hommes et les femmes sont très fortes, avec une proportion d'étudiantes de seulement 34 % parmi la population estudiantine totale.

¹⁴ http://cns.bf/IMG/pdf/annuaire_2016_2017_de_l_enseignement_superieur.pdf

Ce chapitre analyse dans un premier temps les métadonnées des différentes sources de données existantes au Burkina Faso, afin d'estimer leur apport possible pour une meilleure connaissance de la fréquentation de l'enseignement supérieur. Dans un deuxième temps, les informations obtenues et calculées à partir de ces sources de données sont comparées avec les données administratives et les indicateurs produits par l'UNESCO. Pour finir, un indicateur commun est calculé à partir des différentes données, dans le but d'évaluer la cohérence et la comparabilité des renseignements sur la fréquentation de l'enseignement supérieur que peuvent offrir les sources de données disponibles.

3.2. Analyse des métadonnées relatives à la fréquentation de l'enseignement supérieur

3.2.1. Les sources de données relatives à l'enseignement supérieur

Le tableau 3-1 ci-dessous présente les différentes sources de données (recensements et enquêtes auprès des ménages) disponibles au Burkina Faso. À l'exception du RGP de 1975, pour lequel l'information est inconnue pour cause d'indisponibilité du questionnaire et des bases de données, la quasi-totalité des sources de données collectées sur les ménages au Burkina Faso comporte des informations offrant des possibilités d'analyses sur l'enseignement supérieur. Lorsqu'il est possible de disposer des questionnaires, les informations sont directement collectées dans ces derniers.

Tableau 3-1 : Sources de données collectées au niveau des ménages Burkina Faso comportant des informations sur la scolarisation à l'enseignement supérieur

Source	Provenance des informations sur la scolarisation à l'enseignement supérieur?
RGP 1975	Information inconnue. Questionnaire et données non disponibles
RGP 1985	À partir de la base de données, de la feuille « ménage » et du manuel de l'agent recenseur
RGPH 1996	À partir de la base de données, de la feuille « ménage » et du manuel de l'agent recenseur
RGPH 2006	À partir des questionnaires des manuels et des bases de données
EDS/EDS-MICS	
EP/EA/QUIBB/EICVM/EMC	

Afin de mesurer les évolutions de la fréquentation de l'enseignement supérieur, les indicateurs que l'on peut calculer avec des données provenant des enquêtes ménages présentées ci-dessus sont : le taux de fréquentation, le taux d'accès, et le taux de « diplomation » pour différentes tranches d'âge, c'est-à-dire les 20 à 24 ans, qui correspond à celle de la mesure standard proposée par l'ISU; les 20 à 27 ans, qui permettrait de prendre en compte ce qui ressemblerait à un cycle complet qui irait de la première année au doctorat; et les 18 à 30 ans, qui est la population des « jeunes » généralement prise en compte dans les travaux sur l'insertion professionnelle. Le premier indicateur requiert que les données des enquêtes et des recensements intègrent, pour les individus des trois tranches d'âge, des informations sur la fréquentation actuelle et le niveau fréquenté; le second indicateur nécessite des informations sur la fréquentation actuelle et passée, ainsi que sur le niveau atteint; et, enfin, le dernier indicateur exige des informations sur le diplôme obtenu.

3.2.2. Définitions, instructions, questions posées et modalités de réponses

a) Qu'entend-on par « enseignement supérieur »?

Dans la nomenclature internationale, l'enseignement supérieur correspond au niveau d'instruction qui fait suite à l'enseignement secondaire, et qui est offert dans les établissements dits d'enseignement supérieur. Il correspond dans le classement de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹⁵, aux niveaux 5 et au-delà. Le ministère responsable de l'enseignement supérieur au Burkina Faso considère ainsi comme étudiants les personnes inscrites dans les institutions d'enseignement supérieur (IES) publiques et privées.

¹⁵ Classification Internationale Type de l'Éducation.

b) Les classes d'âge concernées

Comme énoncé plus haut, il n'existe pas à proprement parler un âge officiel pour la fréquentation des institutions d'enseignement supérieur. L'UNESCO définit un groupe d'âge théorique qui correspond aux cinq années consécutives après la graduation ou après la dernière classe du secondaire. Pour le Burkina Faso, l'âge théorique permettant de calculer des taux de scolarisation ou de fréquentation de l'enseignement supérieur était ainsi celui des 20 à 24 ans jusqu'en 2007. C'est à partir de cette année-là que l'âge officiel de fréquentation au cycle 2 du secondaire a été baissé d'une année, passant de 17 à 19 ans à 16 à 18 ans. Une classe d'âge plus large que celle des 20 à 24 ans permettrait de mieux prendre en compte les retards scolaires. Toutefois, les données récoltées sur la scolarisation étant limitées aux seuls individus âgés de moins de 25 ans dans certaines enquêtes, la mesure de la participation scolaire à l'enseignement supérieur qui sera faite dans ce chapitre va se limiter à cette tranche d'âge.

c) Les données qui informent sur l'enseignement supérieur dans les différentes opérations de collectes

L'examen des métadonnées relatives aux sources de données disponibles montre qu'une grande partie des opérations de collecte contiennent des informations potentiellement exploitables pour le calcul d'indicateurs sur la fréquentation de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. La quasi-totalité des sources (RGPH 1996 et 2006; EDS et EDS/MICS; EP, EA/QUIBB, EICVM, EMC) permettent de calculer un indicateur du moment, soit le taux net de fréquentation de l'enseignement supérieur des 20 à 24 ans ou des 19 à 23 ans pour les années correspondant à un début de scolarité au primaire à 6 ans, et le taux brut de fréquentation de l'enseignement supérieur (tableau 3-2). Notons que pour les EDS et EDS/MICS, les informations sur l'enseignement supérieur permettent uniquement le calcul du taux net de fréquentation, car elles proviennent de la question sur la fréquentation scolaire, qui n'est posée dans ces opérations de collecte qu'aux seules personnes âgées de 6 à 24 ans. Il est également possible de calculer des indicateurs relatifs à l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour l'ensemble de la population à partir des informations sur le niveau d'instruction. Ces dernières sont disponibles dans toutes les opérations de collecte recensées ici. Enfin, l'EICVM de 2009 est l'unique source de données contenant des

informations qui permettent le calcul d'indicateurs relatifs à la diplomation.

Les informations nécessaires au calcul des indicateurs du moment sur la fréquentation de l'enseignement supérieur sont obtenues, soit à partir d'une question relative à la fréquentation scolaire au cours de la période de collecte de données, soit à partir d'une question sur l'activité principale à travers la modalité « élève » ou « étudiant » couplée à la question relative au niveau d'instruction. Il faut signaler ici que la comparaison et l'interprétation des indicateurs obtenus à partir de calculs basés sur l'activité principale et le niveau d'instruction demandent certaines précautions. En effet, pour le RGPH de 2006, les informations portent sur la dernière classe achevée ou en train d'être achevée. Pour les EDS ou EDS/MICS, il s'agit de la dernière classe atteinte dans un niveau d'études donné. En revanche, pour les enquêtes sur les conditions de vie des ménages, le niveau d'instruction correspond à la dernière classe achevée avec succès. Le manuel de l'agent enquêteur de l'EA/QUIBB de 2005 précise ainsi que (nous soulignons) « Pour être enregistré comme ayant terminé une année d'études, la personne interrogée doit l'**avoir effectivement achevée avec succès**¹⁶. Par exemple, quelqu'un qui a commencé le CE2 [cours élémentaire de 2^e année] mais ne l'a jamais fini, sera enregistré comme ayant achevé le CE1 [cours élémentaire de 1^{re} année]. Quelqu'un qui est actuellement au CP2 [cours préparatoire de 2^e année] sera enregistré comme ayant achevé le CP 1 [cours préparatoire de 1^{re} année]. » (INSD 2005 : p17.) Ainsi, dans ces opérations de collecte, une personne ayant obtenu le baccalauréat¹⁷ et étant inscrite en 1^{ère} année d'université au moment de l'enquête sera enregistré comme ayant un niveau d'instruction secondaire, même s'il redouble cette première année. En revanche, dans les EDS/EDS-MICS ou le RGPH de 2006, une personne présentant les mêmes caractéristiques a été enregistrée comme ayant un niveau d'instruction équivalent à celui de l'enseignement supérieur.

¹⁶ Souligné par nous.

¹⁷ Il s'agit ici dans le système d'enseignement français et des pays qui s'en inspirent, du diplôme qui sanctionne la fin des études au secondaire.

Tableau 3-2 : Types d'informations permettant le calcul d'indicateurs sur l'enseignement supérieur selon les sources de données

Indicateurs	Fréquentation scolaire du moment		Accès	
Source de données	À partir de questions sur la fréquentation scolaire	À partir de l'activité principale	Niveau d'instruction	Diplôme
RGP 1985			X	
RGPH 1996		X	X	
RGPH 2006	X	X	X	
EDS 1993, 1998, 2003, 2008*	X		X	
EDS/MICS 2010*	X		X	
EP 1994	X	X	X	
EP 1998	X	X	X	
EA/QUIBB 2003, 2005, 2007	X	X	X	
EICVM 2009	X	X	X	X
EMC 2014	X	X	X	

**Informations recueillies uniquement pour les moins de 25 ans.*

3.3. Identifier les étudiants : sources officielles comparées aux données collectées auprès des ménages

Comme pour les autres niveaux d'enseignement des données administratives sont récoltées par le ministère responsable de l'enseignement supérieur par l'envoi, chaque année, d'un formulaire auprès de tous les établissements d'enseignement supérieur, reconnus par ce ministère. La qualité de ces données dépend donc à la fois du taux de retour au ministère de ces formulaires et de la qualité de leur remplissage. Les étudiants des établissements d'enseignement supérieur non reconnus par le ministère ne sont donc pas inclus dans ce comptage. Mais ce n'est que depuis 2006 que le Burkina Faso produit des données administratives sur l'enseignement supérieur, notamment les chiffres de la population étudiante.

Il est intéressant de confronter ces chiffres à ceux issus des recensements et des enquêtes nationales auprès des ménages.

Tandis que les données provenant des recensements, lesquels sont en principe exhaustifs à l'échelle nationale, devraient être directement comparables aux données administratives,

celles issues des enquêtes auprès des ménages ne relèvent pas d'un dénombrement direct de la population estudiantine, mais d'une généralisation de situations observées à partir d'un échantillon de ménages ayant fait l'objet d'une enquête. Or la population estudiantine est très localisée, concentrée dans les grands centres urbains, et à l'intérieur de ceux-ci dans des quartiers particuliers. Ainsi, parce que les enquêtes auprès des ménages n'ont pas pour objet l'étude de l'éducation, leur échantillonnage ne tient pas compte de cette réalité; cela entraîne assurément une sous-estimation de la population estudiantine ou ayant fréquenté l'enseignement supérieur.

3.3.1. Effectifs du ministère et effectifs calculés auprès des ménages

Le tableau 3-3 compare, pour les périodes dont les données sont disponibles, les effectifs des étudiants des deux sexes issus des données du ministère à ceux calculés à partir des données d'enquêtes auprès des ménages ou du recensement de 2006.

Selon la confrontation des diverses sources de données, il ressort, pour ce qui est des totaux, une concordance entre les données du ministère et celles du recensement pour la même année, des effectifs beaucoup plus faibles dans les QUIBB comparativement à ceux du ministère, et des effectifs calculés à partir de l'EMC 2014 beaucoup plus importants que ceux fournis par le ministère une année plus tôt.

Les divergences ou les concordances entre les sources de données au niveau des totaux n'impliquent pas les mêmes tendances lorsqu'on compare les effectifs par sexe. Comparativement aux données du ministère, les effectifs de la population estudiantine féminine sont surreprésentés de 9 % dans le recensement de 2006, alors que ceux de la population estudiantine masculine sont sous-représentés de 2 %. En 2007, les effectifs calculés à partir du QUIBB comptaient jusqu'à 35 % d'étudiants en moins que ceux du ministère, et 8 % d'étudiantes en plus. Les effectifs calculés à partir du QUIBB de 2009-2010 enregistrent moins d'étudiants aussi bien pour les filles que pour les garçons, mais ici, ce sont les étudiantes qui y sont « sous représentées » à 26 %, alors que les étudiants le sont à 12 %. Enfin, les effectifs d'étudiants issus de l'EMC de 2014 donnent 44 % d'étudiantes en plus que ceux issus du ministère un an plus tôt, mais seulement 3 % d'étudiants en plus.

Les comparaisons faites ici entre diverses sources de données sur les effectifs des étudiants portent sur des périodes limitées. Toutefois, les divergences constatées semblent inviter à une grande prudence quant à l'utilisation de toutes ces données pour décrire la fréquentation de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. De plus, elles indiquent la nécessité de prendre des précautions quant à l'interprétation des résultats issus des analyses qui en sont faites, notamment en matière d'équité des genres. Finalement, cette comparaison confirme la difficulté de disposer de données qui mesurent la même chose pour l'étude de la fréquentation des institutions d'enseignement supérieur au Burkina Faso, compte tenu du fait que les sources de données administratives et celles des données d'enquêtes et de recensement ne collectent pas le même type d'informations en matière de scolarisation. Les différences dans les questions entraînent des mesures différentes et exigent donc de prendre certaines précautions au moment d'effectuer des comparaisons.

Tableau 3-3 : Effectifs totaux et par sexe de la population estudiantine de 20 à 24 ans selon les sources de données disponibles au Burkina Faso

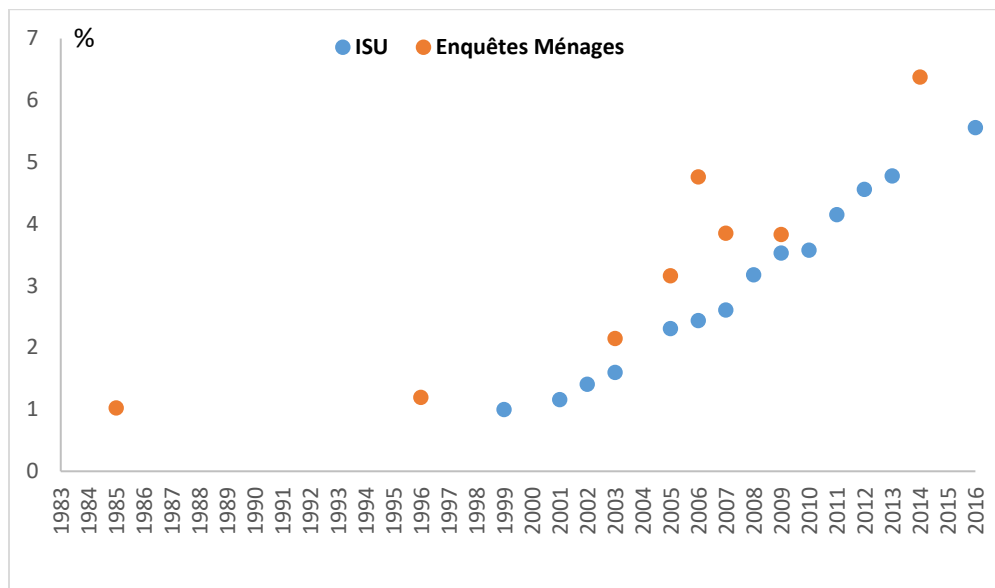
Sources	Années	Filles	Garçons	Ensemble
RGPH	2006	2807	4454	7261
Annuaire MESS	2006/2007	2573	4696	7269
EA/QUIBB	2007	8590	10 004	18 594
Annuaire MESS	2007/2008	7934	15 323	23 257
Annuaire MESS	2008/2009	7827	15 930	23 757
EICVM	2009/2010	7619	13 338	20 957
Annuaire MESS	2010/2011	9617	18 101	27 718
Annuaire MESS	2012/2013	12 635	24 981	37 616
EMC	2014	18 177	25 734	43 911

3.3.2. Comparaison entre les taux bruts de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés à partir des données des ménages et les taux bruts de scolarisation calculés par l'ISU

Contrairement au constat contrasté relevé plus haut dans la comparaison des effectifs d'étudiants issus des données administratives et ceux issus des données des enquêtes auprès des ménages et des recensements, on note de façon globale que les taux bruts de fréquentation des établissements de l'enseignement supérieur calculés par l'ISU sont systématiquement plus faibles que ceux calculés à partir des sources de données récoltées

auprès des ménages (figure 3-1). Les écarts peuvent se révéler substantiels. Ainsi, en 2003 et 2005, les taux bruts de fréquentation au supérieur calculés à partir des QUIBB étaient respectivement supérieurs de 0,5 et de 0,9 point de pourcentage. Ceux calculés en 2006 à partir du recensement donnaient 2,3 points de pourcentage en plus et ceux calculés à partir du QUIBB 2007 avaient 1,2 point de pourcentage en plus. Ces écarts sont d'autant plus surprenants que l'ISU utilise au numérateur les effectifs d'inscriptions du ministère qui, comme nous l'avons vu plus haut, peuvent être supérieurs à ceux des données recueillies auprès des ménages, alors qu'au dénominateur il utilise les estimations de populations issues des recensements ou des enquêtes les plus récentes (ISU, 2017)¹⁸.

Figure 3-1 : Taux de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés par l'ISU et à partir des données des enquêtes auprès des ménages



¹⁸ Les indications de l'ISU sur le dénominateur ne sont pas très précises. Il est ainsi mentionné : « Source(s) de donnée utilisée(s) : Registres des établissements scolaires, recensements ou enquêtes scolaires sur les données relatives aux inscrits par niveau d'éducation; recensements démographiques ou estimations de l'effectif de la population en âge de scolarisation. » (<http://data.uis.unesco.org/?lang=fr#>)

3.4. L'indicateur de fréquentation actuelle de l'enseignement supérieur

3.4.1. Mode de collecte de la fréquentation actuelle de l'enseignement au supérieur

a) La collecte de la fréquentation actuelle de l'enseignement supérieur dans les données des recensements

Le tableau 3-4 présente les questions ou les modalités ainsi que les instructions données aux enquêteurs le cas échéant contenues dans les questionnaires des différents recensements de la population qui ont été réalisés au Burkina Faso. Il en ressort que seul le recensement de 2006 contient explicitement une question sur la fréquentation scolaire actuelle, avec comme modalité possible « oui, fréquente actuellement », et permettant de calculer un taux de fréquentation actuelle de l'enseignement supérieur. La fréquentation actuelle peut être également appréhendée dans le RGPH de 2006 de manière indirecte. À la réponse « non » à la question « Est-ce que (NOM) a travaillé au moins 3 jours durant les 7 derniers jours (OCC) ou a travaillé et a perdu son emploi (CHO)? », il est prévu un choix de réponse « = Élève ou étudiant (ETU) » pour les personnes « des deux sexes n'exerçant aucune activité économique et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction complète quel que soit le niveau » (INSD, p.3 :? », avec 2006/2007 comme année scolaire de référence). Le dénombrement des étudiants à partir du module « occupation » peut néanmoins se révéler imprécis, car on demandait également aux agents recenseurs d'enregistrer, selon les cas, les personnes faisant les cours du soir et n'exerçant aucun emploi sous les étiquettes « chômeur », « occupé au foyer » ou « élève ou étudiant », sans que ces cas soient clairement précisés. Les informations fournies par les deux autres recensements ne permettent pas d'appréhender la fréquentation scolaire actuelle. Le RGP de 1985 présente des modalités détaillées sur le niveau d'étude à l'enseignement supérieur, mais sans que l'on sache à quelle année scolaire elle correspond. Il faut préciser que ces modalités ont été déduites de la base de données et non du questionnaire. Quant au RGPH de 1996, la question sur la fréquentation scolaire « Est-ce que (Nom) a fréquenté une école? » permet uniquement de saisir la situation scolaire passée, et non celle ayant cours au moment du recensement. Des taux de fréquentation scolaire ont été néanmoins calculés à partir de ces trois bases de données, à des fins de comparaison.

Tableau 3-4 : Questions permettant de saisir la fréquentation actuelle de l'enseignement supérieur et instructions dans les recensements de la population

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
Fréquentation scolaire		
RGPH 2006	3 et +	(NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école? Encerclez le code correspondant 0 = non, n'a jamais fréquenté 1 = oui, a fréquenté 2 = oui, fréquente actuellement
Niveau d'instruction / Diplôme		
RGP 1985	10 ans et +	31. Supérieur 1 32. Supérieur 2 33. Supérieur 3 34. Supérieur 4 35. Supérieur 5 36. Supérieur 6 37. Supérieur 7 et + 39. Supérieur non précisé
RGPH 1996	6 ans et +	Est-ce que (Nom) a fréquenté une école? Si oui, quelle est la dernière classe dans le plus haut niveau d'études atteint 06 = Sup.
RGPH 2006	3 et +	Quelle est la dernière classe achevée ou en train d'être achevée? Encerclez le code correspondant 10 = Sup. <i>Dans le manuel il est précisé que seuls sont pris en compte l'enseignement formel général ou technique. Les écoles de formation ne sont pas prises en compte. Par ailleurs est prise en compte pour le niveau, la dernière classe achevée.</i>
Statut d'occupation		
RGPH 2006	5 et +	Est-ce que (NOM) a travaillé au moins 3 jours durant les 7 derniers jours (OCC) ou a travaillé et a perdu son emploi (CHO)? Si oui, encerclez le code 1 ou 2. Si non, encerclez le code correspondant; 6 = Elève ou étudiant (ETU) <i>Le manuel précise que sont Élèves ou étudiants (ETU), des personnes des deux sexes n'exerçant aucune activité économique et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction complète quel que soit le niveau. L'année de référence scolaire est 2006/2007. Les personnes qui font des cours du soir et travaillent la journée sont enregistrées comme « occupé » et celles qui n'exercent aucun emploi sont enregistrées soit comme chômeur, en quête d'emploi, occupée au foyer, élève ou étudiant.</i>

b) La collecte de la fréquentation actuelle de l'enseignement supérieur dans les données des enquêtes auprès des ménages

Les enquêtes auprès des ménages examinées (tableau 3-5) comptent toutes une question directe qui se rapporte à la fréquentation scolaire actuelle, soit au moment de la collecte des données (EDS 1993, 1998-1999 et 2003; EBCVM 2003; EESI 2015), soit au cours de

l'année scolaire de référence qui est celle pendant laquelle l'enquête a été réalisée (tous les EA/QUIBB et 2003, l'EMC de 2014). Certaines des enquêtes comportent également une question sur la classe fréquentée au moment de la collecte des données ou de l'année scolaire de référence (EDS 2003; EP 1994 et 1998; les EA/QUIBB et l'EMC 2014). Pour les autres, le croisement de l'information obtenue à partir de la question sur le niveau atteint permet de compléter celle sur la fréquentation actuelle. Il est également possible d'avoir des informations indirectes sur la fréquentation actuelle des établissements d'enseignement supérieur à partir des questions relatives à l'occupation dans les EP, l'EBCVM, les EA/QUIBB ainsi que l'EMC, car elles comportent toutes une modalité « élève/étudiant ». Dans les EP et l'EBCVM, la question posée porte sur le principal statut d'occupation au cours des sept derniers jours, avec dans l'EBCVM la consigne d'inclure dans cette catégorie « toutes les personnes inactives qui ont consacré la plus grande partie de leur temps aux études ». La notion de « plus grande partie » n'est toutefois pas précisée et semble avoir été laissée à l'appréciation de chaque enquêteur. Dans les EA/QUIBB et l'EMC, la question posée portait sur les raisons de non-occupation.

Tableau 3-5 : Questions permettant de saisir la fréquentation actuelle au supérieur dans les enquêtes auprès des ménages

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
Fréquentation scolaire		
EDS 1993 ; 1998-99 ; 2003	6 ans +	Si âge de moins de 25 ans <Nom> va-t-il/elle encore à l'école? 1. Oui 2. Non Si âge de moins de 25 ans (EDS 98/99) : Si âge de 5-24 ans (EDS 2003) <Nom> va-t-il/elle encore à l'école? 1. Oui 2. Non EDS 2003 : Au cours de cette année scolaire <Nom> a-t-il/elle fréquenté l'école à un certain moment? 1. Oui 2. Non Au cours de cette année scolaire à quel niveau et dans quelle classe est/était <Nom>? <i>Si interview pendant les vacances scolaires : (NOM) a-t-il/elle fréquenté pendant l'année scolaire qui vient de se terminer? Au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer, (NOM) a-t-il/elle fréquenté l'école à un certain moment? Au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer, à quel niveau et dans quelle classe était (NOM))</i>
EDS/MICS 2010	5-24 ans	AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE (2009-2010), (NOM) EST-IL /ELLE ALLE(E) A UN CERTAIN MOMENT, A L'ECOLE OU L'ECOLE MATERNELLE? 1 OUI 2 Non

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
EP 1994; 1998; EBCVM 2003	6 ans +	(Nom) fréquente-t-il/elle en 1994-95 ou 1997/98 l'école? <u>EBCVM 2003</u> : Est-ce que [NOM] fréquente actuellement l'école? 1. Oui 2. Non
EA/QUIBB 2005; 2007; 2009; EMC 2014	6 ans + 2005/2007 3 ans + 2009/2014	Est-ce que [NOM] a fréquenté l'école durant l'année scolaire 2004 – 2005 (2006 – 2007/2008 – 2009/2013/2014)? 1. Oui 2. Non
EESI 2015	?	Poursuivez-vous toujours vos études? 1.Oui 2. Non <i>Consigne : en croisant cette question avec la question ci-dessous et le dernier diplôme, on peut avoir le niveau auquel fréquentent actuellement les individus</i> Quel est votre niveau d'instruction? 6. Supérieur
Niveau d'instruction / Diplôme		
EDS 1993 ; 1998-99 ; 2003	6 ans +	Quel est le plus haut niveau d'études que <Nom> a atteint? Quelle est la dernière classe que <Nom> a atteint à ce niveau? Supérieur = 4 1 ^{ère} an. = 1 2 ^{ème} an. = 2 3 ^{ème} an. = 3 4 ^{ème} an. = 4 5 ^{ème} an. = +5 NSP = 8
EDS/MICS 2010	5 ans +	QUEL EST LE PLUS HAUT NIVEAU D'ETUDES QUE (NOM) A ATTEINT? quelle est la dernière classe que (nom) a achevée à ce niveau? 4 SUPERIEUR Au cours de l'année scolaire précédente, (2008-2009), (nom) est-il/elle allé(e) à un certain moment, à l'école...? 1 Oui 2 Non
EP 1994; 1998; EBCVM 2003	6 ans +	Quelle classe fréquente-t-il/elle cette année scolaire? <u>EBCVM 2003</u> : Dans quelle classe est actuellement [NOM] Supérieur =14
EA/QUIBB 2005; 2007; 2009; EMC 2014	6 ans + 2005/2007 3 ans + 2009/2014	Dans quelle classe [NOM] est-il durant l'année scolaire 2004 – 2005/2006 – 2007/2008 – 2009/2013/2014? 31 Supérieur
Statut d'occupation		
EP 1994; 1998; EBCVM 2003	10 ans +	Quel a été le principal statut d'occupation de (Nom) au cours des 7 derniers jours? Élève/étudiant4 <u>EP 1994 ET 1998</u> Combien de temps (Nom) exerce-t-il cette activité au cours des 12 derniers mois? <u>Manuel EBCVM 2003</u> , une personne inactive peut être « élève » ou « étudiant » si elle a consacré la plus grande partie de son temps aux études.
EA/QUIBB 2005; 2007; 2009; EMC 2014		EA/QUIBB 2007; 2009; EMC 2014 Quelle est la raison principale pour laquelle [NOM] ne travaillait pas au cours des 7 derniers jours? 4 (2) Élève/étudiant

3.4.2. Mode de calcul de l'indicateur « taux net de fréquentation au supérieur »

Les informations fournies par les données des recensements et les enquêtes auprès des ménages permettent donc de calculer un taux net de fréquentation de l'enseignement supérieur; celui-ci représente l'effectif des personnes de 20 à 24 ans qui fréquentaient les établissements d'enseignement supérieur au moment de la collecte des données ou de l'année de référence, et donc l'effectif total de ce même groupe d'âge. L'indicateur du taux net de fréquentation d'un niveau d'enseignement donné est généralement calculé uniquement pour les niveaux d'enseignement primaire et secondaire, car une des limites que lui trouve l'ISU pour le niveau supérieur est que « cet indicateur n'est pas pertinent à cause des difficultés de déterminer un groupe d'âge approprié dues à la grande variation de la durée des programmes à ce niveau » (ISU, 2009 : 14). Cet argument est surtout valable pour les comparaisons internationales. À l'intérieur d'un pays donné, il permet d'apprécier la transition vers le niveau d'enseignement supérieur des individus d'une génération. L'interprétation de cet indicateur doit tenir compte de deux limites. Il s'agit tout d'abord du fait que l'information initiale n'est pas souvent récoltée auprès des intéressés eux-mêmes¹⁹, mais des chefs de ménage ou de personnes référentes. Deuxièmement, comme mentionné précédemment, dans un contexte comme celui du Burkina Faso, où la scolarisation au niveau de l'enseignement supérieur demeure un phénomène rare, les échantillonnages des enquêtes auprès des ménages qui n'ont pas pour objectif l'étude de la scolarisation, qui plus est à l'enseignement supérieur, tendent à sous-estimer les individus qui fréquentent ce niveau d'enseignement.

3.4.3. Tendances de la fréquentation de l'enseignement supérieur selon les différentes sources de données

Les figures 3-2 et 3-3 présentent les taux nets de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés à partir des recensements et des enquêtes disponibles au Burkina Faso, pour l'ensemble des deux sexes concernant la première, et par sexe pour la seconde. Pour le RGP de 1985 et le RGPH de 1996, l'indicateur est obtenu à partir des données relatives à

¹⁹ Rappelons que dans les enquêtes démographiques et de santé (EDS), cette information est récoltée auprès de toutes les femmes de 20 à 24 ans elles-mêmes, ainsi qu'auprès d'un homme sur deux dans cette tranche d'âge.

la question sur l'occupation actuelle. Pour toutes les autres sources de données, il est calculé à partir de la question sur la fréquentation actuelle et le niveau atteint.

Figure 3-2 : Taux nets de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés pour l'ensemble à partir des recensements et des enquêtes auprès des ménages

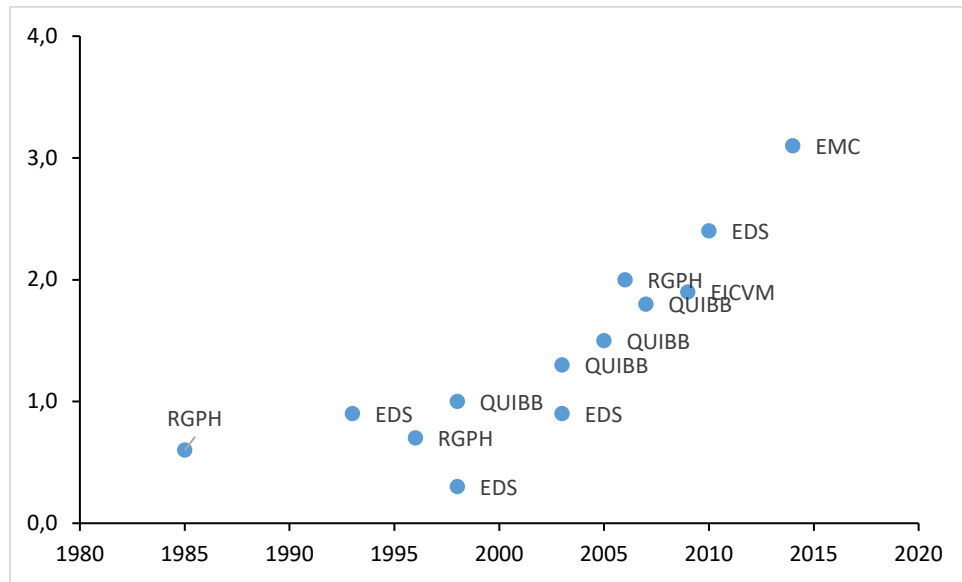
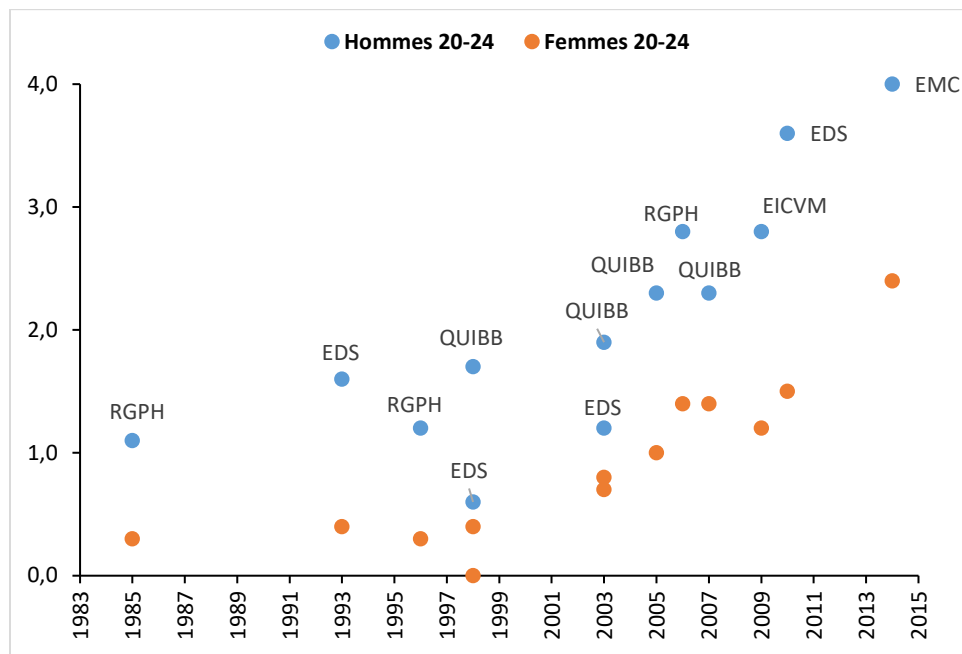


Figure 3-3 : Taux nets de fréquentation de l'enseignement supérieur calculés selon le sexe à partir des recensements et des enquêtes auprès des ménages



Une première observation qui se dégage des deux figures est que la tendance globale jusqu'au début des années 2000 est plutôt erratique, avec des variations importantes d'une

source de données à une autre, et même parfois, comme c'est le cas pour les EDS, d'une collecte de données à l'autre. Ainsi, pour l'ensemble (figure 3-2), le calcul fait à partir des données des RGP et RGPH de 1985 et 1996 donne respectivement 0,6 % et 0,7 %, alors que l'EDS DE 1993 donne un taux net de fréquentation de l'enseignement supérieur de 0,9 %. Par ailleurs, l'indicateur chute dans l'EDS de 1998/99, où il n'est plus que de 0,3 %. La désagrégation selon le sexe montre qu'en 1998-1999 aucune des femmes ayant répondu à l'EDS ne fréquentait l'enseignement supérieur! On constate aussi que les indicateurs calculés à partir des EA/QUIBB, se révèlent systématiquement plus élevés que ceux calculés à partir des EDS. Ceci est d'autant plus surprenant que les EA/QUIBB n'enregistrent un niveau atteint que si celui-ci a été achevé avec succès, alors que les EDS prennent en compte la dernière classe fréquentée, qu'elle ait été achevée ou non. En revanche, l'indicateur calculé à partir du RGPH de 2006 se révèle plus élevé que ceux des deux enquêtes auprès des ménages réalisées en 2005 et 2007.

Le deuxième constat est qu'à partir de 2003, le taux net de fréquentation de l'enseignement supérieur se montre moins irrégulier et présente une progression constante au fil des ans, et ce, pour les deux sexes. De même, les variations entre les différentes sources de données se révèlent minimes. Cela pourrait découler du fait que les informations obtenues à partir des enquêtes et des recensements réalisés à cette période proviennent de questions précises sur la fréquentation actuelle, permettant une meilleure appréhension de la fréquentation des institutions d'enseignement supérieur. Nous avons vu plus haut que les questions de l'EDS de 2010 sur la fréquentation actuelle, ainsi que les consignes données aux enquêteurs étaient plus détaillées que dans les collectes précédentes.

3.5. Conclusion

Selon l'UNESCO, les données collectées auprès des ménages dans les enquêtes ou les recensements pourraient être mises à profit pour produire des indicateurs utiles aux politiques pour le suivi de la scolarisation à l'enseignement supérieur, afin de rendre celle-ci accessible à toutes et à tous. Ce chapitre avait pour objectif d'évaluer comment les données disponibles pour le Burkina Faso à partir de ces sources permettent d'y arriver. Une analyse de ces métadonnées a été ainsi faite en mettant l'accent sur quatre points : l'examen critique des sources de données et des possibilités qu'elles offrent pour l'analyse

de la fréquentation de l'enseignement supérieur , la comparaison des effectifs de la population estudiantine obtenue à partir de ces sources avec ceux du ministère de l'enseignement supérieur, la comparaison du taux brut calculé à partir de ces données avec celui calculé par l'ISU, et enfin le calcul et la discussion de l'évolution du taux net de fréquentation de l'enseignement supérieur en fonction des différentes sources.

Tout d'abord, l'examen des métadonnées a montré que la presque totalité des opérations de collecte auprès des ménages réalisées au Burkina Faso contient des informations permettant de calculer des indicateurs relatifs à l'enseignement supérieur. La comparaison des informations indique toutefois des différences dans le recueil des données qui ont des répercussions sur le calcul des indicateurs et leur interprétation. Notamment, la manière de recueillir le niveau atteint peut amener à sous-estimer le niveau de fréquentation de l'enseignement supérieur dans certaines sources de données.

La comparaison des effectifs de la population estudiantine obtenus par les données ménages avec ceux fournis par les données administratives montre une concordance entre ces dernières et les recensements, surtout pour l'ensemble des deux sexes, mais moins pour ce qui est de la seule population estudiantine féminine. Par contre, les données administratives se distinguent des données des enquêtes par échantillonnage. Cela pourrait s'expliquer par le caractère exhaustif des recensements qui permettrait de mieux analyser toute la population, quelles que soient ses caractéristiques, alors que les enquêtes par échantillonnage non centrées sur l'éducation sous-estimeraient le nombre de personnes scolarisées à l'enseignement supérieur qui demeurent rares et très localisées au sein de la population burkinabè.

La comparaison des taux bruts calculés à partir des données auprès des ménages avec ceux calculés par l'UNESCO a montré une infériorité systématique de ces derniers, quelle que soit la source de données considérée. Ceci, alors que l'UNESCO, dans son calcul, utilise à la fois les données du ministère pour le numérateur et celles des enquêtes auprès des ménages ou les recensements pour son dénominateur.

Enfin, le taux net de fréquentation de l'enseignement supérieur calculé à partir des différentes sources de données ne permet pas d'aboutir à une conclusion tranchée, ni sur sa fiabilité ni sur son évolution. Les indicateurs calculés à partir des données récoltées depuis

les années 2000 montrent en effet clairement une nette évolution de la fréquentation de l'enseignement supérieur, tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, la grande variabilité des indicateurs calculés à partir des sources de données des opérations de collecte précédentes remet en cause ce constat. Il est ainsi possible que l'augmentation constatée s'explique en partie par une amélioration de la collecte des informations sur l'éducation, notamment la fréquentation scolaire. Par ailleurs, si l'évolution récente de la population étudiante révèle une véritable explosion des effectifs, elle doit aussi être mise en rapport avec la forte croissance démographique qui caractérise le Burkina Faso. Ainsi, même si les niveaux de scolarisation à l'enseignement supérieur peuvent être sujets à caution, « l'allure de la courbe » ne fait aucun doute : la fréquentation au supérieur augmente, assurément. En témoigne à sa manière la véritable explosion du secteur privé de l'enseignement supérieur.

Les analyses faites dans ce chapitre montrent indubitablement un réel potentiel d'analyse des données recueillies auprès des ménages pour l'orientation et le suivi des politiques sur l'éducation supérieure au Burkina Faso, notamment pour ce qui est des opérations de collecte récentes, et ce, d'autant plus que l'on est dans un contexte de ressources rares où il est difficile d'avoir des enquêtes spécifiques sur l'éducation. Afin de mieux profiter de cette occasion, le gouvernement du Burkina Faso devrait chercher à s'assurer à ce que les spécialistes de la recherche en éducation soient étroitement associés à l'élaboration de ces opérations de collecte, afin que le recueil de l'information sur l'éducation, notamment sur l'enseignement supérieur, y soit mieux pris en compte.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Malgré les progrès observés, les défis dans le secteur de l'éducation en Afrique subsaharienne demeurent encore importants. De nombreux enfants et adolescents sont encore hors de l'école, l'accessibilité à l'enseignement supérieur du système éducatif demeure peu généralisée malgré une expansion des effectifs d'étudiants, et l'analphabétisme touche encore une frange importante de la population, particulièrement en milieu rural. Les politiques mises en place, au niveau national et les programmes des organismes internationaux comme les ODD, exigent la disponibilité et la régularité de statistiques pour un meilleur suivi. Dans un contexte de plus en plus difficile pour assurer la collecte des données d'envergure au niveau national, une analyse des possibilités qu'offrent les sources de données existantes pourrait contribuer à une meilleure utilisation des enquêtes et des recensements à venir pour mieux calculer les indicateurs de progrès en matière d'éducation. La présente note de recherche avait pour objectif de faire une analyse critique des métadonnées et de l'évolution des indicateurs produits à partir des différentes sources de données démographiques existantes (recensements et enquêtes nationales), à travers trois aspects de la question éducative en Afrique subsaharienne : les enfants hors l'école; l'analphabétisme et l'illettrisme; et la population étudiante qui fréquente actuellement ou ayant fréquenté l'enseignement supérieur.

Recourant à plusieurs sources de données démographiques et socioéconomiques (enquêtes sur les conditions de vie des ménages, enquêtes démographiques et de santé, recensements généraux de la population) réalisées entre 1993 et 2014 pour les enquêtes et entre 1985 et 2006 pour les recensements, l'analyse des métadonnées révèle une variation d'une source de données à une autre dans la manière de poser les questions relatives à la scolarisation et à l'alphabétisme. Cette évolution de la manière de saisir le niveau de participation scolaire et d'alphabétisme pose ainsi le problème de la comparabilité des chiffres dans le temps et l'appréciation des tendances observées.

La mise en parallèle des chiffres issus de ces sources de données démographiques et socioéconomiques, généralement collectées par les instituts nationaux de la statistique, avec les sources de données administratives des ministères de l'Éducation d'une part, et les statistiques de l'ISU d'autre part, montre des similitudes dans les tendances à certains

égards : malgré les différences dans la manière de saisir la scolarisation et les tranches d'âge considérées, il ressort globalement une tendance à l'amélioration de l'accès à la scolarisation : le nombre d'enfants et d'adolescents hors l'école diminue, l'accès à l'enseignement supérieur augmente et le niveau d'analphabétisme diminue également. En ce qui concerne l'analphabétisme, un enseignement important à noter, dans le contexte burkinabè, est la prise en compte des langues nationales et du français dans la collecte des données, ce qui a permis de faire des analyses de l'analphabétisme en français et dans les langues nationales. Cette question des langues est particulièrement importante au regard de la place qu'elle a toujours occupée dans les politiques éducatives.

Les analyses faites sur les enfants hors l'école montrent tout l'intérêt que revêtent les enquêtes auprès des ménages pour documenter l'ampleur du phénomène. Toutefois, les sources de données existantes n'ayant pas été conçues pour l'étude de ce phénomène, elles n'ont pas permis d'analyser l'ensemble des aspects des « cinq dimensions de l'exclusion » proposées par l'ISU et l'UNICEF. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il ressort, quelle que soit la source de données analysée, une montée de l'accès à ce niveau d'enseignement à partir des années 2000. Toutefois, les recensements généraux de la population, par leur caractère exhaustif, se révèlent être la source de données la mieux indiquée pour l'analyse de la fréquentation des établissements de l'enseignement supérieur.

Enfin, ce travail d'analyse des métadonnées et de quelques indicateurs de scolarisation et d'analphabétisme montre l'intérêt d'un échange beaucoup plus régulier entre le monde de la recherche et celui de la production des statistiques au niveau national (instituts de statistique, services statistiques des ministères responsables de l'éducation). Ces rencontres tripartites (recherche, institut de la statistique et services statistiques des ministères responsables de l'éducation) permettront un meilleur usage des expériences, afin que les sources de données démographiques et socioéconomiques puissent contribuer encore davantage et de manière optimale au suivi des politiques sociales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boly, D. (2017). *Inégalités scolaires au primaire à Ouagadougou dans les années 2000*. Paris, France: Université Paris Descartes
- Bougma, M. (2010). *Dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1985, 1996 et 2006)*. Rapport de recherche de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone. Québec, Canada : Université Laval.
- Burkina Faso (2015). *Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA) 2011-2015*. Ouagadougou, Burkina Faso : ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation.
- Buckner, E. et Hatch, R. (2014). *Literacy data: more, but not always better*. Repéré à <http://www.epdc.org/>
- Easterley, W. (2009). How the millennium development goals are unfair to Africa, *World Development* 37, 1, 26-35.
- Fiske, E.B. (2012). *Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'éducation*. Paris, France : UNESCO.
- INSD (1985). *Recensement général de la population : Manuel de l'agent recenseur*. Repéré à https://international.ipums.org/international/resources/enum_materials_pdf/enum_instruct_bf1985a.pdf
- INSD (1985). *Recensement général de la population : Feuille Ménage*. Repéré à https://international.ipums.org/international/resources/enum_materials_pdf/enum_form_bf1985a.pdf
- INSD (1993). *Enquête démographique et de santé*. Ouagadougou, Burkina Faso: Ministère de l'Economie et des Finances
- INSD (1994). *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages en 1994*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- INSD (1998). *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages en 1998*. Ouagadougou, Burkina Faso: Ministère de l'Economie et des Finances
- INSD (2000). *Enquête démographique et de santé. Burkina Faso 1998-1999*. Ouagadougou, Burkina Faso: Ministère de l'Economie et des Finances
- INSD (2003). *Enquête démographique et de santé*. Ouagadougou, Burkina Faso : Ministère de l'Economie et des Finances

- INSD (1996). *Recensement général de la population et de l'habitation : Cahier de recensement*. Repéré à Ouagadougou. https://international.ipums.org/international/resources/enum_materials_pdf/enum_form_bf1996a.pdf
- INSD (2015). *Enquête Multisectorielle Continue (EMC) de 2014. Rapport d'analyse sur l'alphabétisation et la scolarisation*. Ouagadougou, Burkina Faso: ministère de l'Economie et des Finances.
- INSD. (2003). *Analyse des résultats de l'enquête Burkinabè sur les conditions de vie des ménages*. Repéré à <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21129619>
- INSD. (2007). *Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie Des ménages En 2007 (EA/QUIBB, 2007)*. Repéré à http://cns.bf/IMG/pdf/eaquibb_2007.pdf
- INSD. (2005). *Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005 (EA/QUIBB 2005)*. Ouagadougou, Burkina Faso: Ministère de l'Economie et des Finances
- INSD. (2012). *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV)-2010*. Repéré à https://doi.org/10.4324/9780203403099_burkina_faso
- Kobiane, J.-F. et Bougma M. (2009). *Burkina Faso. RGPH 2006. Rapport d'analyse du thème IV. Instruction, Alphabétisation, Scolarisation*. Ouagadougou, Burkina Faso : ministère de l'Economie et des Finances.
- Mingat, A., Ndem, F. et Seurat, A. (2013). La mesure de l'analphabétisme en question. Le cas de l'Afrique subsaharienne. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°12, 2013, pp.25-47.
- Oya, C. (2011). Africa And The Millennium Development Goals (Mdgs): What's Right, What's Wrong And What's Missing. *Revista De Economia Mundial*, 27, 19-33 .
- Pilon, M. (2011). Famille et scolarisation en Afrique. *La chronique du CEPED*, 42, 3p.
- Pilon, M. (2004). L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : entre diversification et privatisation. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 3, 143-165.
- UCAD, IRD, et UNICEF. (2016). *Les enfants hors ou en marge du système scolaire classique au Sénégal. Etude "Orlecol". Synthèse analytique*. Dakar, UNICEF.
- UNESCO. (1953). *L'analphabétisme dans divers pays. Étude statistique préliminaire sur la base des recensements effectués depuis 1900*. Paris, France : UNESCO.
- UNESCO. (1957). *L'analphabétisme dans le monde au milieu du XX^e siècle. Étude statistique*. Paris, France : UNESCO.
- UNESCO. (1958), *Recommandation pour une normalisation internationale des statistiques de l'éducation*. Paris, France : UNESCO.

- UNESCO. (2006), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT. L'alphabétisation, un enjeu vital*, Paris, France : UNESCO.
- UNESCO. (2017). *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation 2016. L'éducation pour les peuples et la planète. Créer des avenir durables pour tous*. Paris, France : UNESCO.
- UNESCO INSTITUTE FOR STATISTICS (UIS) et UNICEF. (2014). *All children in school by 2015. Global initiative on out-of-school children. Regional Report West and Central Africa*. Montréal, Canada : UNESCO.
- UNESCO INSTITUTE FOR STATISTICS (UIS) et UNICEF. (2015). *Fixing the broken promise of education for all: findings from the global initiative on Out-of-School Children*. Montreal, Canada : UIS.
- INSTITUT DE STATISTIQUES DE L'UNESCO (ISU). (2009). *Indicateurs de l'éducation. Directives techniques*. Document en ligne : <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-indicators-technical-guidelines-fr.pdf>
- Wagner, D. A. (1990). Literacy Assessment in the Third World: An Overview and Proposed Schema for Survey Use. *Comparative Education Review*, 34, 1, 112-138.
- Wagner, D. A. (2011). What happened to literacy? Historical and conceptual perspectives on literacy in UNESCO. *International Journal of Educational Development*, 31, 319–323.

Annexe A : Informations relatives aux sources de données

Tableau A-1 : Métadonnées selon la source de données

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
Alphabétisation		
Recensement général de la population (RGP 1975)	?	« Sait-il lire ou écrire? » 1 – Oui 2 – Non 9 – Indéterminé <i>Dans le cahier d'instruction de l'agent recenseur : La langue importe peu que la personne comprenne réellement ce qu'elle lit ou écrit.</i>
Recensement général de la population (RGP) 1985	10 ans et plus	Sait lire et écrire (en quelle langue)? <i>Dans le manuel de l'agent recenseur : Une personne est apte à lire et à écrire dans une langue quelconque lorsqu'elle est capable d'interpréter et de transcrire les faits de sa vie quotidienne dans cette langue.</i>
Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 1996	6 et +	Savez-vous lire et écrire dans une langue nationale (laquelle)? <i>Dans le manuel de l'agent recenseur : Une personne est apte à lire et à écrire dans une langue quelconque lorsqu'elle est capable d'interpréter et de transcrire les faits de la vie quotidienne dans cette langue.</i>
Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 2006	3 et +	Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue? <i>Dans le manuel de l'agent recenseur : Une personne est apte à lire et à écrire dans une langue quelconque lorsqu'elle est capable d'interpréter et de transcrire les faits de la vie quotidienne dans cette langue. Précisez la principale langue étrangère dans laquelle la personne sait lire et écrire sur la première ligne; et la principale langue locale dans laquelle la personne sait lire et écrire sur la seconde ligne. Inscrire « Aucun » sur la première ligne si la personne ne sait lire et écrire dans aucune langue étrangère, et « Aucun » sur la deuxième ligne si la personne ne sait lire et écrire dans aucune langue locale.</i>
Enquête démographique et de santé (EDS) 1993	F (15-49) H (18+)	Pouvez-vous lire et comprendre une lettre ou un journal facilement, avec difficulté ou pas du tout? 1 – Facilement, 2 – Avec difficulté 3 – Pas du tout <i>Si 1 ou 2</i>

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		Avez-vous l'habitude de lire un journal ou un magazine, au moins une fois par semaine? <i><u>Dans le questionnaire individuel (les sauts) :</u></i> <i>Pour obtenir les informations sur le niveau d'alphabétisation des enquêtés, on a demandé à ceux qui avaient déclaré ne pas avoir fréquenté l'école et à ceux qui avaient seulement le niveau primaire s'ils savaient lire et comprendre une lettre ou un journal facilement, difficilement ou pas du tout. Les femmes et les hommes ayant atteint au moins le niveau secondaire ont été considérés comme étant alphabétisés.</i>
Enquête démographique et de santé (EDS) 1998-1999	F (15-49) H (15-59)	Pouvez-vous lire et comprendre une lettre ou un journal facilement, difficilement ou pas du tout? 1 – Facilement, 2 – Avec difficulté 3 – Pas du tout <i>Si 1 ou 2</i> Avez-vous l'habitude de lire un journal ou un magazine, au moins une fois par mois? Avez-vous l'habitude de lire un journal ou un magazine, au moins une fois par semaine? <i><u>Dans le questionnaire individuel (les sauts) :</u></i> <i>Pour obtenir les informations sur le niveau d'alphabétisation des enquêtés, on a demandé à ceux qui avaient déclaré ne pas avoir fréquenté l'école et à ceux qui avaient seulement le niveau primaire s'ils savaient lire et comprendre une lettre ou un journal facilement, difficilement ou pas du tout. Les femmes et les hommes ayant atteint au moins le niveau secondaire ont été considérés comme étant alphabétisés.</i>
Enquête démographique et de santé (EDS) 2003	F (15 – 49) H (15-59)	Maintenant, je voudrais que vous me lisiez cette phrase à voix haute; lisez-en le plus que vous pouvez. MONTRER VOTRE CARTE À L'ENQUÊTÉE SI L'ENQUÊTÉE NE PEUT PAS LIRE UNE PHRASE ENTIÈRE, INSISTER : Pouvez-vous me lire certaines parties de la phrase? 1 – Ne peut pas lire du tout 2 – Peut seulement lire des parties 3 – Peut lire toute la phrase 4 – Pas de carte dans la langue de l'enquêtée (préciser la langue) Avez-vous déjà participé à un programme d'alphabétisation ou à un autre programme qui comprenait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (non compris l'école primaire)? 1 – Oui 2 – Non

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		Lisez-vous un journal ou un magazine pratiquement chaque jour, au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout? 1 – Pratiquement chaque jour 2 – Au moins une fois par semaine 3 – Moins d'une fois par semaine 4 – Pas du tout <i><u>Dans le questionnaire individuel (les sauts) :</u></i> <i>Pour obtenir les informations sur le niveau d'alphabétisation des enquêtés, on a demandé à ceux qui avaient déclaré ne pas avoir fréquenté l'école et à ceux qui avaient seulement le niveau primaire de lire une phrase ou certaines parties de la phrase; et s'ils avaient participé à un programme d'alphabétisation ou à un autre programme qui comprenait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (non compris l'école primaire)? Les femmes et les hommes ayant atteint au moins le niveau secondaire ont été considérés comme étant alphabétisés.</i>
Enquête démographique et de santé (EDS) et à indicateurs multiples par grappe (MICS) 2010	F (15 – 49) H (15-59)	Questions Je voudrais maintenant que vous me lisiez cette phrase MONTRER VOTRE CARTE À L'ENQUÊTÉE SI L'ENQUÊTÉE NE PEUT PAS LIRE UNE PHRASE ENTIÈRE, INSISTER : Pouvez-vous me lire certaines parties de la phrase? 1 – Ne peut pas lire du tout 2 – Peut seulement lire des parties 3 – Peut lire toute la phrase 4 – Pas de carte dans la langue de l'enquêtée (préciser la langue) 5 – Aveugle/problèmes de vue Lisez-vous un journal ou un magazine au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout? 1 – Au moins une fois par semaine 2 – Moins d'une fois par semaine 3 – Pas du tout <i><u>Dans le questionnaire individuel (les sauts) :</u></i> <i>Pour obtenir les informations sur le niveau d'alphabétisation des enquêtés, on a demandé à ceux qui avaient déclaré ne pas avoir fréquenté l'école et à ceux qui avaient seulement le niveau primaire de lire une phrase ou certaines parties de la phrase. Les femmes et les hommes ayant atteint au moins le niveau secondaire ont été considérés comme étant alphabétisés.</i>

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
Enquête prioritaire (EP). Étude sur les conditions de vie des ménages 1994	10 ans ou plus	Dans quelle langue principale (Nom) sait-il/elle lire et écrire une phrase simple 1 – Moré 2 – Dioula 3 – Fulfuldé 4 – Bissa 5 – Gulmancema 6 – Gourounsi 7 – Bobo 8 – Samo 9 – Senoufo 10 – Lobi 11 – Dagara 12 – Gouin 13 – Français 14 – Autres langues 00 – Ne sait pas lire/écrire <u>Dans le rapport d'analyse (p. 59) :</u> L'alphabétisation a été définie comme le fait pour une personne d'être capable de lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque. Les questions sur l'alphabétisation concernent uniquement les personnes âgées d'au moins 10 ans.
Enquête prioritaire (EP). Étude sur les conditions de vie des ménages 1998	10 ans ou plus	Dans quelle langue principale (NOM) sait-il lire et écrire une phrase simple? 1 – Français 2 – Moré 3 – Dioula 4 – Fulfudé 5 – Gulmacema 6 – Autres langues du Burkina 7 – Autres langues étrangères 0 – Ne sait pas lire/écrire <u>Dans le rapport d'analyse (p. 28) :</u> L'alphabétisation, a été définie comme le fait pour une personne d'être capable de lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque. Les questions sur l'alphabétisation ont été posées à toutes les personnes âgées de 10 ans et plus.
Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages de 2003	10 ans et plus	Dans quelle (s) langue (s) [NOM] sait-il lire et écrire? Aucune Français Langues nationales Autres langues <u>Dans le manuel de l'agent recenseur :</u> Ceci est la seule question de cette section qui devra être posée seulement aux personnes âgées de 10 ans et plus. Toutes les autres questions sont à poser à tous les membres du ménage. L'objectif est ici d'enregistrer le niveau d'alphabétisation fonctionnelle (l'aptitude à pouvoir lire et écrire des phrases simples de la vie

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		<i>de tous les jours, ainsi que des textes ordinaires, tels que les lettres et les journaux). La personne alphabétisée peut l'être dans n'importe quelle langue, pas seulement dans la langue principale ou la langue officielle, tant qu'elle est communément utilisée sous une forme écrite. Si la personne sait lire mais pas écrire, elle sera considérée analphabète et la bonne réponse à inscrire dans ce cas est Aucune. Le QUIBB n'inclut pas la passation de test rigoureux pour déterminer les aptitudes à lire et à écrire. Les enquêteurs devront utiliser leur jugement et les informations en provenance de la personne interrogée pour évaluer chaque personne.</i>
Enquête annuelle sur le Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être Burkinabè (EA/QUIBB 2005)	10 ans et plus	Dans quelle (s) langue (s) [NOM] sait-il lire et écrire? Aucune Français Langues nationales Autres langues <u>Dans le manuel de l'agent enquêteur :</u> Ceci est la seule question de cette section qui devra être posée seulement aux personnes âgées de 10 ans et plus. Toutes les autres questions sont à poser à tous les membres du ménage. L'objectif est ici d'enregistrer le niveau d'alphabétisation fonctionnelle (l'aptitude à pouvoir lire et écrire des phrases simples de la vie de tous les jours, ainsi que des textes ordinaires, tels que les lettres et les journaux). La personne alphabétisée peut l'être dans n'importe quelle langue, pas seulement dans la langue principale ou la langue officielle, tant qu'elle est communément utilisée sous une forme écrite. Si la personne sait lire mais pas écrire, elle sera considérée analphabète et la bonne réponse à inscrire dans cette situation est « Aucune ». Le QUIBB n'inclut pas la passation de test rigoureux pour déterminer les aptitudes à lire et à écrire. Les enquêteurs devront utiliser leur jugement et les informations en provenance de la personne interrogée pour évaluer chaque personne. NB : Pour les personnes alphabétisées mais qui ne savent ni lire, ni écrire, il a été admis de retenir la modalité « Aucune ».
Enquête annuelle sur le Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être Burkinabè (EA/QUIBB 2007)	10 ans et plus	Dans quelle (s) langue (s) [NOM] sait-il/elle lire et écrire? – Français – Langues nationales – Autres langues – Aucune <u>Dans le manuel de l'agent enquêteur :</u> Il s'agit en réalité d'une série de trois questions correspondant respectivement à l'aptitude de l'enquêté à lire et écrire en français, en langues nationales et dans les autres langues. Vous pouvez noircir plus d'une bulle pour une même personne. Si la réponse est non pour une langue donnée, la bulle doit rester vide.

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		<i>Si l'enquêté ne sait lire dans aucune langue, vous devez passer à la question suivante.</i> Quel a été le canal d'alphabétisation? – Ecole formelle – CPAF – CEBNF – Autre – Aucun <u><i>Dans le manuel de l'agent enquêteur :</i></u> <i>Cette question a pour but d'identifier surtout les individus qui ont déjà suivi un programme d'alphabétisation et qui ne savent pas lire et écrire. Plusieurs bulles peuvent être noircies. Si aucun passez à la personne suivante.</i> Est-ce que [NOM] a suivi et achevé un programme d'alphabétisation? 1 – Alphabétisation initiale 2 – Formation complète de base 3 – Formation techn spécifique 4 – Apprentissage français fondamental 5 – Autre 6 – Aucun <u><i>Dans le manuel de l'agent enquêteur :</i></u> <i>L'achèvement d'un programme suppose terminer le programme avec succès. Vous devez noircir la bulle correspondante au programme le plus élevé que la personne a suivi et achevé.</i>
Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages 2009	3 ans ou plus	Dans quelle (s) langue (s) [NOM] sait-il/elle lire et écrire? – Français – Langues nationales – Autres langues – Aucune <u><i>Dans le manuel de l'agent enquêteur :</i></u> <i>Il s'agit en réalité d'une série de trois questions correspondant respectivement à l'aptitude de l'enquêté à lire et écrire en français, en langues nationales et dans les autres langues. Vous pouvez noircir plus d'une bulle pour une même personne. Si la réponse est non pour une langue donnée, la bulle doit rester vide. Si l'enquêté ne sait lire dans aucune langue, vous devez passer à la question suivante.</i> Quel a été le canal d'alphabétisation? – Ecole formelle – CPAF – CEBNF

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		– Autre – Aucun <u>Dans le manuel de l'agent enquêteur :</u> Cette question a pour but d'identifier surtout les individus qui ont déjà suivi un programme d'alphabétisation et qui ne savent pas lire et écrire. Plusieurs bulles peuvent être noircies. Si aucun passez à la personne suivante. Est-ce que [NOM] a suivi et achevé un programme d'alphabétisation? 1 – Alphabétisation initiale 2 – Formation complète de base 3 – Formation techn spécifique 4 – Apprentissage français fondamental 5 – Autre 6 – Aucun <u>Dans le manuel de l'agent enquêteur :</u> L'achèvement d'un programme suppose terminer le programme avec succès. Vous devez noircir la bulle correspondante au programme le plus élevé que la personne a suivi et achevé.
Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014	3 ans ou plus	[Nom] sait-il lire et écrire dans une langue quelconque? 1 – Oui 2 – Non Si Oui, laquelle? Français 1. Oui 2. Non Langue nationale 1. Oui 2. Non Une autre langue 1. Oui 2. Non Quel a été le principal canal d'alphabétisation de [NOM]? 1 – Ecole formelle 2 – CPAF 3 – CEBNF 4 – Autre
Fréquentation scolaire		
Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 2006	3 et +	(NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école? Encerclez le code correspondant 0 = non, n'a jamais fréquenté 1 = oui, a fréquenté 2 = oui, fréquente actuellement
Enquête démographique et de santé (EDS) 1993	6 et +	Si âge de moins de 25 ans <Nom> va-t-il/elle encore à l'école? 1. Oui 2. Non
	F (15-49)	Avez-vous fréquenté l'école?

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
	H (18+)	1. Oui 2. Non Si âge de moins de 30 ans (F uniquement) Est-ce que vous allez à l'école actuellement? Oui..... 1 Non.....2
Enquête démographique et de santé (EDS) 1998-1999	6 et + F (15-49) H (18+)	<Nom> a-t-il/elle fréquenté l'école? 1. Oui 2. Non 3. Si âge de moins de 25 ans <Nom> va-t-il/elle encore à l'école? 1. Oui 2. Non Avez-vous fréquenté l'école? 1. Oui 2. Non Si âge de moins de 30 ans (F uniquement) Est-ce que vous allez à l'école actuellement? Oui..... 1 Non.....2
Enquête démographique et de santé (EDS) 2003	5 et +	<Nom> a-t-il/elle fréquenté l'école? 1. Oui 2. Non Si âge de 5-24 ans <Nom> fréquente-t-il actuellement l'école? 1. Oui 2. Non Au cours de cette année scolaire <Nom> a-t-il/elle fréquenté l'école à un certain moment? 1. Oui 2. Non Au cours de cette année scolaire à quel niveau et dans quelle classe est/était <Nom>? <i>(Lorsque l'interview se déroule pendant les vacances scolaires, utiliser les formulations suivantes : (NOM) a-t-il/elle fréquenté pendant l'année scolaire qui vient de se terminer? Au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer, (NOM) a-t-il/elle fréquenté l'école à un certain moment? Au cours de l'année scolaire qui vient de se terminer, à quel niveau et dans quelle classe était (NOM))</i> Au cours de l'année scolaire précédente <Nom> a-t-il/elle fréquenté l'école à un certain moment? 1. Oui

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
	F (15-49) H (18+)	2. Non Durant l'année scolaire précédente à quel niveau et dans quelle classe est/était <Nom>? Avez-vous fréquenté l'école? 1. Oui 2. Non Si F âgée de moins de 25 ans Est-ce que vous allez actuellement à l'école? Oui..... 1 Non.....2
Enquête démographique et de santé (EDS) et à indicateurs multiples par grappe (MICS) 2010	5-25	AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE (2009-2010) , (nom) EST-IL /ELLE ALLE(E) A UN CERTAIN MOMENT, A L'ECOLE OU L'ECOLE MATERNELLE? 1 OUI 2 Non
Enquête prioritaire (EP). Étude sur les conditions de vie des ménages 1994	6+	(Nom) fréquente-t-il/elle en 1994-95 l'école? 1. Oui 2. Non
Enquête prioritaire (EP). Étude sur les conditions de vie des ménages 1998	6+	(NOM) fréquente-t-il/elle en 1997/98 l'école? Oui..... 1 Non..... 2
Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages de 2003	6+	Est-ce que [NOM] fréquente actuellement l'école? 1. Oui 2. Non
Enquête annuelle sur le Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être Burkinabè (EA/QUIBB 2005)	6+	Est-ce que [NOM] a fréquenté l'école durant l'année scolaire 2004 – 2005? 1. Oui 2. Non
Enquête annuelle sur le Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être Burkinabè (EA/QUIBB 2007)	6+	Est-ce que [NOM] fréquente l'école durant l'année scolaire 2006 – 2007? 1. Oui 2. Non
Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages 2009	3 ans et plus	Est-ce que [NOM] fréquente l'école cette année scolaire 2008 - 2009? 1. Oui 2. Non
Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014	5+	Est-ce que [NOM] fréquente l'école formelle au cours de l'année scolaire 2013/2014? 1. Oui 2. Non

Opération	Fréquentation scolaire		
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse	
Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso 2015 (EESI)	?	Poursuivez-vous toujours vos études? 1.Oui 2. Non <i>En croisant cette question avec la question ci-dessous et le dernier diplôme, on peut avoir le niveau auquel fréquentent actuellement les individus</i> Quel est votre niveau d'instruction? 0.Aucun 1.Primaire 2. Secondaire général 1er cycle 3. Secondaire général 2ème cycle 4.Secondaire technique 1er cycle 5 Secondaire technique 2ème cycle 6. Supérieur	
Niveau d'instruction / Diplôme			
Recensement général de la population (RGP) 1985	10 ans et plus	0. Aucun	36. Supérieur 6
		11. CP1	37. Supérieur 7 et +
		12. CP2	39. Supérieur non précis
		13. CE1	41. Form. Prof post primaire 1
		14. CE2	42. Form. Prof post primaire 2
		15. CM1	43. Form. Prof post primaire 3
		16. CM2	44. Form. Prof post primaire 4
		19. Primaire non précis	49. Form. Prof post primaire non précis
		21. 6ème	51. Form. prof. post BEPC 1
		22. 5ème	52. Form. prof. post BEPC 2
		23. 4ème	53. Form. prof. post BEPC 3
		24. 3ème	59. Form. prof. post BEPC non précis
		25. 2nde	61. École arabe 1
		26. 1ère	62. École arabe 2
		27. Terminale	63. École arabe 3
		29. Secondaire non précis	64. École arabe 4
		31. Supérieur 1	65. École arabe 5
		32. Supérieur 2	66. École arabe 6
		33. Supérieur 3	69. École arabe non précis
		34. Supérieur 4	70. École non coranique
		35. Supérieur 5	
Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 1996	6 ans et plus	Est-ce que (Nom) a fréquenté une école? Si oui, quelle est la dernière classe dans le plus haut niveau d'études atteint 0 = Aucun 1 = CP 2 = CE 3 = CM 4 = Sec, 1er cycle 5 = Sec, 2ème cycle 6 = Sup.	

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 2006	3 et +	Quelle est la dernière classe achevée ou en train d'être achevée? Encerclez le code correspondant 0 = Aucun 1 = Maternelle 2 = CP1 3 = CP2 4 = CE1 5 = CE2 6 = CM1 7 = CM2 8 = Sec.1^{er} cycle 9 = Sec.2^{ème} cycle 10 = Sup. <u>Dans le manuel de l'agent recenseur :</u> <i>Il s'agit de l'enseignement formel général ou technique. Les centres de formation tels que les CFJA et les écoles de formation (ENAREF, ENEP, Ecole de santé etc.) ne sont pas pris en compte. Sont également à exclure les cours bibliques et coraniques, les formations brèves comme les cours de dactylographie ou de couture. Cette question concerne les personnes qui ont répondu aux codes 1 ou 2 au niveau de la question P17. Pour ceux qui ont répondu au code 1 au niveau de la question P17, il s'agira d'inscrire la dernière classe achevée. Le code 0 (Aucun) concerne les personnes qui auraient fréquenté mais pas achevé la classe de CP1 et qui n'auraient pas fréquenté la maternelle. Et pour ceux qui auront répondu par le code 2, il s'agira de saisir la classe en cours.</i>
Enquête démographique et de santé (EDS) 1993	6 et +	Quel est le plus haut niveau d'études que <Nom> a atteint? Quelle est la dernière classe que <Nom> a atteint à ce niveau? Primaire -1 CP1 = 1 CP2 = 2 CE1 = 3 CE2 = 4 CM1 = 5 CM2 = 6 NSP = 8 Second. 1^{er} cycle = 2 6^{ème} = 1 5^{ème} = 2 4^{ème} = 3 3^{ème} = 4 FPP = 5 NSP = 8 Second. 2^{ème} cycle = 3 2nd = 1 1^{ère} = 2 Ter = 3

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		FPB = 4 NSP = 8 Supérieur = 4 1^{ère} an. = 1 2^{ème} an. = 2 3^{ème} an. = 3 4^{ème} an. = 4 5^{ème} an. = +5 NSP = 8 NSP = 8 Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint : primaire, secondaire premier cycle, secondaire deuxième cycle ou supérieur? Primaire..... 1 Secondaire/Form Prof 1^o cycle..... 2 Secondaire/Form Prof 2^o cycle..... 3 Supérieur.....4 Quelle est la dernière classe/année que vous avez achevée à ce niveau? Primaire -1 CP1 = 1 CP2 = 2 CE1 = 3 CE2 = 4 CM1 = 5 CM2 = 6 Second. 1^{er} cycle = 2 6^{ème} = 1 5^{ème} = 2 4^{ème} = 3 3^{ème} = 4 FPP = 5 Second. 2^{ème} cycle = 3 2nd = 1 1^{ère} = 2 Ter = 3 FPB = 4 Supérieur = 4 1^{ère} année = 1 2^{ème} année = 2 3^{ème} année = 3 4^{ème} an. et + = 4

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
Enquête démographique et de santé (EDS) 1998-1999	6 et +	Quel est le plus haut niveau d'études que <Nom> a atteint? Quelle est la dernière classe que <Nom> a atteint à ce niveau? Primaire -1 CP1 = 1 CP2 = 2 CE1 = 3 CE2 = 4 CM1 = 5 CM2 = 6 NSP = 8 Second. 1^{er} cycle = 2 6^{ème} = 1 5^{ème} = 2 4^{ème} = 3 3^{ème} = 4 FPP = 5 NSP = 8 Second. 2^{ème} cycle = 3 2nd = 1 1^{ère} = 2 Ter = 3 FPB = 4 NSP = 8 Supérieur = 4 1^{ère} an. = 1 2^{ème} an. = 2 3^{ème} an. = 3 4^{ème} an. = 4 5^{ème} an. = +5 NSP = 8 NSP = 8 Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint : primaire, secondaire premier cycle, secondaire deuxième cycle ou supérieur? Primaire..... 1 Secondaire 1^{er} cycle.... 2 Secondaire 2^{ème} cycle.... 3 Supérieur.....4 Quelle est la dernière classe/année que vous avez achevée à ce niveau? (mêmes codes que pour 6+)
Enquête démographique et de santé (EDS) 2003	5 et +	Quel est le plus haut niveau d'études que <Nom> a atteint? Quelle est la dernière classe que <Nom> a atteint à ce niveau? Primaire -1

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		CP1 = 01 CP2 = 02 CE1 = 03 CE2 = 04 CM1 = 05 CM2 = 06 NSP = 98 Second. 1^{er} cycle = 2 6^{ème} = 01 5^{ème} = 02 4^{ème} = 03 3^{ème} = 04 FPP = 05 NSP = 98 Second. 2^{ème} cycle = 3 2nd = 01 1^{ère} = 02 Ter = 03 FPB = 04 NSP = 98 Supérieur = 4 1^{ère} année = 01 2^{ème} année = 02 3^{ème} année = 03 4^{ème} année = 04 5^{ème} année += 05 NSP = 98 Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint : primaire, secondaire premier cycle, secondaire deuxième cycle ou supérieur? Primaire..... 1 Secondaire 1^{er} cycle..... 2 Secondaire 2^{ème} cycle..... 3 Supérieur.....4 Primaire = 1 CP1 = 1 CP2 = 2 CE1 = 3 CE2 = 4 CM1 = 5 CM2 = 6 NSP = 8 Second. 1^{er} cycle = 2 6^{ème} = 1 5^{ème} = 2 4^{ème} = 3

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		3 ^{ème} = 4 FPP = 5 NSP = 8 Second. 2^{ème} cycle = 3 2 nd = 1 1 ^{ère} = 2 Ter = 3 FPB = 4 NSP = 8 Supérieur = 4 1 ^{ère} année = 1 2 ^{ème} année = 2 3 ^{ème} année = 3 4 ^{ème} année = 4 5 ^{ème} année ou + = 5 NSP = 8 Quelle est la dernière classe/année que vous avez achevée avec succès à ce niveau? <i>Consigne pour cette question : coder « 0 » pour moins d'un an achevé et « 8 » pour « ne sait pas »</i>
Enquête démographique et de santé (EDS) et à indicateurs multiples par grappe (MICS) 2010	5 et +	QUEL EST LE PLUS HAUT NIVEAU D'ETUDES QUE (<i>nom</i>) A ATTEINT? quelle est la dernière classe que (<i>nom</i>) a achevée à ce niveau? Niveau : 0 Maternelle 1 Fondamental 1 2 Fondamental 2 3 Secondaire 4 Supérieur 8 NSP ED7. AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE, (2008-2009), (<i>nom</i>) EST-IL/ ELLE ALLE(E), A UN CERTAIN MOMENT, A L'ECOLE OU L'ECOLE MATERNELLE? 1 OUI 2 Non 8 NSP
Enquête prioritaire (EP). Étude sur les conditions de vie des ménages 1994	6+	Quelle classe fréquente-t-il/elle cette année scolaire? CI = 01 CP = 02 CE1 = 03 CE2 = 04 CM1 = 05 CM2 = 06 6 ^{ème} = 07 5 ^{ème} = 08 4 ^{ème} = 09 3 ^{ème} = 10 2 ^{ème} = 11

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		1 ^{ère} = 12 Terminale = 13 Supérieur =14 Profession. avant CEP= 15 Prof. sec. après CEP= 16 Prof. sec. après BEPC= 17
Enquête prioritaire (EP). Étude sur les conditions de vie des ménages 1998	6+	Quelle classe (NOM) fréquente-t-il/elle cette année scolaire? Maternelle..... 01 CP..... 02 CE1..... 03 CE2..... 04 CM1..... 05 CM2..... 06 6ème..... 07 5ème..... 08 4ème..... 09 3ème..... 10 2nd..... 11 1ère..... 12 Terminale..... 13 Supérieur..... 14 Profession. avant CEP 15 Prof. Sec. après CEP. 16 Prof.Sec. après BEPC.. 17
Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages de 2003	6+	Dans quelle classe est actuellement [NOM]? 00 Aucun 01 École maternelle 11 CP1 12 CP 2 13 CE1 14 CE2 15 CM1 16 CM2 21 6 ^{ème} 22 5 ^{ème} 23 4 ^{ème} 24 3 ^{ème} 25 2 ^{ème} 26 1 ^{ère} 27 Terminale 31 Supérieur 41 Profession. avant CEP 42 Prof. sec. après CEP 43 Prof. sec. après BEPC
Enquête annuelle sur le Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être Burkinabè (EA/QUIBB 2005)	6+	Dans quelle classe [NOM] est-il durant l'année scolaire 2006 - 2007 00 Aucun 01 École maternelle 11 CP1 12 CP 2 13 CE1 14 CE2

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		15 CM1 16 CM2 21 6 ^{ème} 22 5 ^{ème} 23 4 ^{ème} 24 3 ^{ème} 25 2 ^{ème} 26 1 ^{ère} 27 Terminale 31 Supérieur 41 Profession. avant CEP 42 Prof. sec. après CEP 43 Prof. sec. après BEPC
Enquête annuelle sur le Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être Burkinabè (EA/QUIBB 2007)	6+	Dans quelle classe [NOM] est-il durant l'année scolaire 2006 - 2007? 00 Aucun 01 École maternelle 11 CP1 12 CP 2 13 CE1 14 CE2 15 CM1 16 CM2 21 6 ^{ème} 22 5 ^{ème} 23 4 ^{ème} 24 3 ^{ème} 25 2 ^{ème} 26 1 ^{ère} 27 Terminale 31 Supérieur 41 Profession. avant CEP 42 Prof. sec. après CEP 43 Prof. sec. après BEPC
Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages 2009	3 ans et plus	Quelle classe fréquente [NOM] cette année scolaire 2008 - 2009? 00 Aucun 01 École maternelle 11 CP1 12 CP2 13 CE1 14 CE2 15 CM1 16 CM2 21 6 ^{ème} 22 5 ^{ème} 23 4 ^{ème} 24 3 ^{ème} 25 2 ^{nde} 26 1 ^{ère} 27 Terminale 31 Supérieur 41 professionnel avant CEP

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
		42 Prof.Sec. après CEP 43 Prof.Sec. après BEPC
Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014	5+	Quelle classe [NOM] fréquente actuellement scolaire 2013/2014? 01. Maternel 11. CP1 12. CP2 13. CE1 14. CE2 15. CM1 16. CM2 21. 6 ^{ème} 22. 5 ^{ème} 23. 4 ^{ème} 24. 3 ^{ème} 25. 2 nd 26. 1 ^{ère} 27. Tle 31. Supérieur 41. Prof. avant CEP 42. Prof. après CEP 43. Prof. après BEPC
Statut d'occupation		
Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 2006	5 et +	Est-ce que (NOM) a travaillé au moins 3 jours durant les 7 derniers jours (OCC) ou a travaillé et a perdu son emploi (CHO)? Si oui, encerclez le code 1 ou 2. Si non, encerclez le code correspondant; 1 = Occupé (OCC) 2 = Chômeur (CHO) 3 = En quête du 1^{er} emploi (QUE) 4 = Retraité (RET) 5 = Occupé au foyer (FOY) 6 = Elève ou étudiant (ETU) 7 = Rentier (REN) 8 = Autres inactifs (AUT) <u>Dans le manuel de l'agent recenseur :</u> <u>Élèves ou étudiants (ETU) :</u> Il s'agit des personnes des deux sexes n'exerçant aucune activité économique et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction complète quel que soit le niveau. Pour cette catégorie de personnes, vous vous référerez à la situation de la personne pendant l'année scolaire 2006/2007. NB : Pour les personnes qui suivent les cours du soir, les situations suivantes peuvent se présenter : * la personne occupe un emploi qu'elle exerce dans la journée. Elle sera enregistrée comme occupée (OCC); * la personne n'exerce aucun emploi, elle sera enregistrée selon le cas comme chômeur (CHO), en quête d'emploi (QUE), personne occupée au foyer (FOY), élève ou étudiant (ETU) etc.

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
Enquête démographique et de santé (EDS) 2003	H (15-59)	Qu'avez-vous fait la plupart du temps au cours des 12 derniers mois? Allé à l'école..... 1 Cherché du travail .. 2 Inactif..... 3 Pouvais pas travailler/handicap..... 4 Travail domestique/soins des enfants..... 5 Autre..... 6 (préciser)
Enquête démographique et de santé (EDS) et à indicateurs multiples par grappe (MICS) 2010		Pas la variable
Enquête prioritaire (EP). Étude sur les conditions de vie des ménages 1994	10+	Quel a été le principal statut d'occupation de (Nom) au cours des 7 derniers jours? Occupé1 Chômeur, travaillé.....2 Chômeur....3 Élève/étudiant4 Femme au foyer... 5 Retraité/rentier.....6 Autre inactif7 Combien de temps (Nom) exerce-t-il cette activité au cours des 12 derniers mois? (Nombre de mois)
Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages de 2003	5+	Quel a été le principal statut d'occupation de (Nom) au cours des 12 derniers mois? 1 Occupé 2 Inoccupé ayant déjà travaillé 3 Inoccupé n'ayant jamais travaillé 4 Élève/étudiant 5 Personne au foyer 6 Retraité/rentier 7 Autres inactifs <i>Dans le manuel de l'agent enquêteur :</i> <i>Une personne inactive peut être : ÉLÈVE ÉTUDIANT quand elle consacre la plus grande partie de son temps aux études.</i>
Enquête annuelle sur le Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être Burkinabè (EA/QUIBB 2007)	6+	Quelle est la raison principale pour laquelle [NOM] ne travaillait pas au cours des 7 derniers jours? 1 A perdu son emploi 2 Inoccupé n'ayant jamais travaillé 3 Inactivité saisonnière/conjoncturelle. 4 Élève/étudiant 5 Personne au foyer 6 Retraité/rentier 7 Autres inactifs 8 Trop jeune/trop vieux

Opération	Fréquentation scolaire	
	Groupe d'âges	Question(s) posée(s) Éventuellement instructions Modalités de réponse
Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages 2009	6+	Quelle est la raison principale pour laquelle [NOM] ne travaillait pas au cours des 7 derniers jours? 1 -- A perdu son emploi 2 -- Inoccupé n'ayant jamais travaillé 3 -- Inactivité saisonnière/conjoncture. 4 -- Elève/étudiant 5 -- Personne au foyer 6 -- . Retraité/rentier 7 -- Autres inactifs 8 -- Trop jeune/trop vieux
Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014	15+	Pour quelle raison principale [NOM] n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours? 1. Invalide ou malade de longue durée 2 Elève/étudiant(e) à plein temps 3. Retraité(e), trop vieux pour travailler 4. Femme au foyer 5. Rentier 6. Autre (préciser)

Tableau A-2 : Processus d'identification du statut scolaire des enfants

Source de données	de	Année	Question	Variable	Syntaxe de création de la variable StatutScol ^a
Recensements					
RGPH	1988	P16	Nivinst [??]		if (nivinst>0 and nivinst <=19) StatutScol=2.
		P18	Occupat		if (nivinst>0 and nivinst <=19) and occupat=3 StatutScol=1. if (nivinst=0) StatutScol=3. if Qb15>0 StatutScol=2.
RGPH	2002	B14	Qb14		if Qb15>0 and Qb17=3 StatutScol=1.
		B15	Qb15		if (Qb15=0 or Qb14A=1 or (Qb14E=1 and Qb14F=0 and Qb14B=0 and Qb14C=0 and Qb14D=0)) StatutScol=3.
RGPH	2013	B29	«	??	
Enquêtes EDS					
EDS	1992	Q9a	HV106		compute StatutScol=0.
		Q10	HV110		if HV110=1 StatutScol=1.
					if (v106=1 or v106=2 or v106=3) and HV110=0 StatutScol=2.
					if hv106=0 StatutScol=3
EDS	2005		HV121		compute StatutScol=0.
			HV106		if HV121=1 or HV121=2 StatutScol=1.
					if (hv106=1 or hv106=2 or hv106=3) and HV121=0 StatutScol=2.
					if hv106=0 StatutScol=3.
		15	ou		
		16			
EDS	2010	17	HV110		compute StatutScol=0.
					if HV110=1 StatutScol=1.
			HV106		if (hv106=1 or hv106=2 or hv106=3) and HV110=0 StatutScol=2.
					if hv106=0 StatutScol=3.
EDS	2010	16			compute StatutScol=0.
		17	HV121		if HV121=1 or HV121=2 StatutScol=1.
					if (hv106=1 or hv106=2 or hv106=3) and HV121=0 StatutScol=2.
		18	HV106		if hv106=0 StatutScol=3.
ESPS	2011	16			compute StatutScol=0.
		17	HV121		if HV121=1 or HV121=2 StatutScol=1.
					if (hv106=1 or hv106=2 or hv106=3) and HV121=0 StatutScol=2.
		18	HV106		if hv106=0 StatutScol=3.
EDSC	2012-13	16			compute StatutScol=0.
		17	HV121		if HV121=1 or HV121=2 StatutScol=1.
		18	HV106		if (hv106=1 or hv106=2 or hv106=3) and HV121=0 StatutScol=2. if hv106=0 StatutScol=3.
EDSC	2014	16	HV121		compute StatutScol=0. if HV121=1 or HV121=2 StatutScol=1.

Source de données	de	Année	Question	Variable	Syntaxe de création de la variable StatutScol ^a
EDSC		2015	17	HV106	if (hv106=1 or hv106=2 or hv106=3) and HV121=0 StatutScol=2.
			18		if hv106=0 StatutScol=3.
			16	HV121	compute StatutScol=0.
			17		if HV121=1 or HV121=2 StatutScol=1.
			18	HV106	if (hv106=1 or hv106=2 or hv106=3) and HV121=0 StatutScol=2. if hv106=0 StatutScol=3.
Autres Enquêtes Nationales					
ESAM		1994	14	Nivinst acthb	compute StatutScol=0.
			17		if (nivinst=1 or nivinst=2 or nivinst=3) StatutScol=2.
			3a		if (nivinst=1 or nivinst=2 or nivinst=3) and acthb=3 StatutScol=1. if nivinst=0 StatutScol=3.
ESAM		2002	C2 (	Nivinst Freqscol ? acthb	compute StatutScol=0.
			C3		if (nivinst=2 or nivinst=3 or nivinst=4 or nivinst=5 or nivinst=6) StatutScol=2.
			C5		if (nivinst=2 or nivinst=3 or nivinst=4 or nivinst=5 or nivinst=6 or nivinst=1) and acthb=3 StatutScol=1.
			H1.3		if (nivinst=0) StatutScol=3.
ESPS		2005	C4	Educ4	compute StatutScol2=0.
			C7	Educ7	if educ4=1 and educ7=1 StatutScol=1. if educ4=1 and educ7=2 StatutScol=2. if educ4=2 StatutScol=3.
					if frecol=1 StatutScol2=1. if frecol=2 StatutScol2=2. if frecol=0 StatutScol2=3.
ESPS		2011	C4	C4	compute StatutScol=0. if c4=1 and c8=1 StatutScol=1.
			C8	C8	if c4=1 and c8=2 StatutScol=2. if c4=2 StatutScol=3.
ENTES		2005	C14	C14	compute StatutScol=0. if (c14=1) StatutScol=2.
			C16	C16	if (c14=1 and c16=1) StatutScol=1. if (c14=2 or c14=3) StatutScol=3.
L2S		2014	C04	C04bis	compute StatutScol=0. if c04bis=1 and c09bis=1 StatutScol=1.
			C09	C09bis	if c04bis=1 and c09bis=2 StatutScol=2.
					if c04bis=2 StatutScol=3.

^a StatutScol = 1 "Enfant scolarisé" 2 "Enfant déscolarisé" 3 "Enfant jamais scolarisé"

Annexe B : Métadonnées sur l'(an)alphabétisme

Tableau B-1 : Répartition des individus âgés de 20 à 24 ans par statut d'alphabétisation selon le sexe et la source de données

Sources de données	Alphabétisé			Non alphabétisé		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
	Alphabétisation toutes langues					
RGPH 1985	24,6	8,3	15,6	75,4	91,7	84,4
EP 1994	37,6	17,7	27,2	62,4	82,3	72,8
RGPH 1996	26,5	12,4	18,7	73,5	87,6	81,3
EDS 1998	32,8	15,2	19,7	67,2	84,8	80,3
EBCVM 1998	33,6	19,0	25,5	66,4	81,0	74,5
EDS 2003	39,7	21,7	25,3	60,3	78,3	74,7
EBCVM 2003	38,9	21,5	29,3	61,1	78,5	70,7
EICVM 2005	42,8	23,7	31,7	57,2	76,3	68,3
RGPH 2006	38,3	23,4	30,1	61,7	76,6	69,9
EICVM 2007	46,6	30,9	37,6	53,4	69,1	62,4
EICVM 2009	46,4	30	37,3	53,6	70,0	62,7
EDS 2010	47,7	28,2	32,8	52,3	71,8	67,2
EMC 2014	52,4	35,5	43,3	47,6	64,5	56,7
	Alphabétisation dans une langue nationale quelconque					
RGPH 1985	0,6	0,1	0,3	99,4	99,9	99,7
EP 1994	2,6	0,6	1,6	97,4	99,4	98,4
RGPH 1996	3,4	1,7	2,4	96,6	98,3	97,6
EBCVM 1998	3,5	2,6	3,0	96,5	97,4	97,0
EBCVM 2003	2,5	1,6	2,0	97,5	98,4	98,0
EICVM 2005	3,4	3,5	3,5	96,6	96,5	96,5
RGPH 2006	1,1	0,8	0,9	98,9	99,2	99,1
EICVM 2007	6,0	5,2	5,6	94,0	94,8	94,4
EICVM 2009	4,7	5,2	5,2	95,3	94,8	94,8
EMC 2014	4,8	3,8	4,3	95,2	96,2	95,7
	Alphabétisation en français					
RGPH 1985	17,5	7,5	12,0	82,5	92,5	88,0
EP 1994	31,5	16,5	23,7	68,5	83,5	76,3
RGPH 1996	22,4	11,1	16,1	77,6	88,9	83,9
EBCVM 1998	27,7	15,9	21,1	72,3	84,1	78,9
EBCVM 2003	33,5	19,7	25,9	66,5	80,3	74,1
EICVM 2005	37,7	20,5	27,7	62,3	79,5	72,3
RGPH 2006	37,4	22,7	29,3	62,6	77,3	70,7
EICVM 2007	39,2	25,5	31,3	60,8	74,5	68,7
EICVM 2009	39,9	24,9	31,5	60,1	75,1	68,5

Sources de données	Alphabétisé			Non alphabétisé		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
EMC 2014	44,1	31,0	37,0	55,9	69,0	63,0

Note : RGPH : Recensement général de la population et de l'habitation; EP : Enquête prioritaire; EBCVM : Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages; EICVM : Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages; EMC : Enquête multisectorielle continue; EDS : Enquête démographique et de santé